



Rapport d'activité 2017





Jacques AUZOU

Maire de Boulazac-Isle-Manoire
Président du Grand Périgueux

Avec plus de 19 M€ de réalisation, l'année 2017, marquée par une évolution de périmètre et de compétences, a été une année record pour l'investissement. Ce montant des dépenses, en hausse de 65% par rapport à 2016, est en effet historique pour l'agglomération.

Cette année s'est plus particulièrement traduite par la construction d'équipements publics de dimension communautaire, dont la réalisation du gymnase à Mensignac et le lancement des travaux à Saint-Pierre-de-Chignac, ce qui traduit haut et fort notre double objectif de solidarité territoriale et de développement du lien social. C'est aussi le cas avec les premiers travaux de la construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire, implantée dans un secteur rural, à Vergt.

La priorité a aussi été donnée à la mise en œuvre du Plan Global de Déplacements, véritable feuille de route regroupant toutes les actions conduites à l'horizon 2020 pour permettre aux habitants de mieux se déplacer. La modernisation des itinéraires alternatifs routiers comme Trélissac-Champcevinel-Cornille et du parking-relais de Niversac montrent les premiers actes forts pour prioriser les modes de transports alternatifs à l'automobile.

2017 signe également un soutien prononcé aux bailleurs sociaux avec près d'1M€ consacrés aux opérateurs HLM et un grand changement au niveau des déchets ménagers grâce au programme de déploiement des bornes enterrées qui s'est intensifié, avec la mise en place de 270 points de collectes en un an, soit le tiers de l'objectif.

En matière de développement économique, le Grand Périgueux a mis en place cette année un nouveau régime d'aide aux entreprises permettant d'accompagner plusieurs dizaines de projets artisanaux et industriels et réalisé plusieurs acquisitions stratégiques sur la zone d'activité Epicentre à Boulazac-Isle-Manoire (Boulazac) pour procéder au remembrement foncier nécessaire à sa requalification. En plein centre du quartier historique de Périgueux, le nouvel Office de Tourisme Intercommunal, installé en mai 2017, peut aussi jouer pleinement son rôle pour valoriser notre territoire.

Ainsi, malgré un contexte fiscal et financier tendu lié à la baisse drastique et régulière des dotations de l'Etat entre 2014 et 2017, le Grand Périgueux affiche plus que jamais sa volonté d'aller de l'avant, de travailler au service des habitants et de leur avenir, guidé par le cap fixé par le projet de mandat.

Ce rapport d'activité, qui présente quelques évolutions par rapport aux précédentes éditions, est l'occasion de faire ensemble un point d'étape sur les actions essentielles menées pendant l'année et de voir combien l'agglomération est aujourd'hui le rouage essentiel du mieux vivre ensemble et l'échelon privilégié pour garantir la solidarité territoriale et développer notre territoire.

Sommaire

Extension du territoire de l'agglomération et nouvelles compétences	6
Un budget contraint mais maîtrisé	8

Commission 1 : Finances/RH/Travaux/Communication/Système d'Information/Europe & Politique contractuelle/Mutualisation/Prospective intercommunale

Les Gymnases de secteur.....	10
La Maison de Santé Pluridisciplinaire à Vergt	12
La Contractualisation	14
Le Contrat de ruralité	
Le Contrat de Projet Territorial	
La coopération internationale avec le Vietnamm	
Le Conseil de Développement et la Mutualisation	15

Commission 2 : Développement économique/Aéroport/Emploi et Insertion professionnelle/Agriculture et Circuits Courts/Enseignement Supérieur

Un nouveau régime d'aide pour les entreprises	16
Agriculture-circuits courts	17
Insertion Professionnelle	18
Participation IUT/Campus	19

Commission 3 : Urbanisme/SCOT/Mobilité/Habitat/Numérique/Foncier

Programme Local de l'Habitat durable	20
jesuisunjeun(e).com	21
Le PLUi en concertation	22
Mise en oeuvre Plan Global Déplacement	25
Plan de Couverture Numérique.....	27

Commission 4 : Cohésion Sociale

Petite Enfance.....	29
Accueil de Loisirs Sans Hébergement	30
Centre Intercommunal d'Action Sociale	32
Projet de Renouvellement Urbain	33
Lutte contre les discriminations et prévention délinquance	34
Contrat Local de Santé	35

Commission 5 : Déchets/Eau et Milieux Aquatiques/Agenda 21/ Education au Développement Durable/ Transition Energétique

Le déploiement des bornes	36
GEstion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inndations.....	38
Assainissement.....	39
Développement durable	40

Commission 6 : Tourisme/Sites et Equipements/Piscines communautaires/Voie Verte

Les Piscines.....	41
Marque de Territoire	42
La Voie Verte	44

Projets 2018	46
---------------------------	----

2017, année de l'extension du territoire de l'agglomération

Le Grand Périgueux, toujours plus près

3 ans à peine après sa naissance, Le Grand Périgueux a écrit le 1er janvier 2017, une nouvelle et grande page à son histoire, comptant désormais **103 200 habitants** et **43 communes**.

Extension du périmètre

L'agglomération s'est aggrandi en superficie. Avec ses **933km²**, elle s'étend désormais du Nord à Sorges-et-Ligueux en Périgord, Savignac-les-Eglises au Sud à Paunat et représente **43 communes**, 52 en y incluant les communes déléguées des communes nouvelles.

L'extension du territoire a offert à l'agglomération la possibilité d'acquérir une nouvelle dimension. Cette extension a en effet élargi et renforcé le projet de mandat de 2015, véritable feuille de route fixée pour valoriser le territoire et affirmer tous ses atouts au sein de la grande région, par le biais de plusieurs objectifs : améliorer la mobilité, renforcer la dynamique économique, conforter la qualité de vie en développant les solidarités, être au service de l'humain et gouverner ensemble. En plus de changer de dimension, l'agglomération a aussi changé de nature, devenant très clairement un territoire mixte, mi-rural, mi-urbain.

Des compétences en plus au service des habitants

Le rôle de l'agglomération s'est renforcé dans des domaines qui concernent de près les habitants avec **13**

Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) où les enfants sont accueillis le mercredi (périscolaire) et pendant les vacances (extra-scolaire).

La santé et la solidarité sont aussi au cœur des préoccupations du Grand Périgueux qui dispose désormais d'une compétence d'aide à domicile en faveur des personnes dépendantes avec le **Centre Intercommunal d'Action Sociale** (CIAS). Celui-ci propose un accompagnement social dans de nombreux domaines : aide à la personne, entretien du cadre de vie, repas à domicile, aide aux aidants, aide aux sorties.

Par ailleurs, avec le **rattachement au Grand Périgueux de l'Office Public Périgueux Habitat** devenu **Grand Périgueux Habitat**, un soutien est apporté financièrement à cet office permettant la construction du logement social et la rénovation des logements anciens qui lui appartiennent.

De plus, l'agglomération s'est aussi étendue à d'autres domaines, notamment **l'insertion professionnelle des jeunes et des demandeurs d'emploi** avec le pilotage de la Mission Locale et de la Maison de l'Emploi. Ces structures s'adressent à des publics qui ont pu, pour différentes raisons, s'éloigner du travail.

Enfin, le tout **nouvel Office du Tourisme Intercommunal** (OTI) assure désormais la promotion du territoire en s'appuyant aussi sur le transfert d'équipements de tourisme : l'Ecomusée de la Truffe et le Village Vacances en Famille (VVF) à Sorges et Ligueux en Périgord ainsi que la base de loisirs de Neufont à Saint-Amand de Vergt.

Acteur majeur du développement territorial

Depuis 2015, Le Grand Périgueux a investi près de **45M€**.

L'agglomération a en effet joué un rôle essentiel sur des projets phares : **la réalisation d'équipements publics** de dimension communautaire (gymnases, future crèche, Maison de Santé), **les premières actions du Plan Global de Déplacement** qui priorise les modes de transports alternatifs à l'automobile (modernisation des itinéraires routiers de contournement et de la gare de Niversac), **l'implantation de près de 300 bornes enterrées** pour collecter les déchets ménagers et la mise en place d'un tout nouveau régime d'aide aux entreprises.

Un budget contraint mais maîtrisé

Des investissements tous azimuts

Avec près de **19 M€ d'investissements réalisés** hors dette, Le Grand Périgueux affiche le niveau de dépenses d'équipements le plus important de son histoire.

La mobilité (10,8 M€ pour Péri'mouv), l'environnement (9,8 M€ dont 6,1 pour les déchets et 3,7 pour l'assainissement) et pour le développement économique (4,04) ont été particulièrement mis en avant.

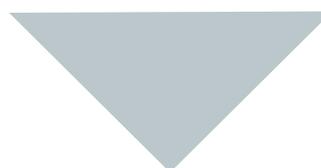


L'adoption de la nouvelle stratégie budgétaire

L'année 2017 a permis de réunir les conditions financières nécessaires afin de réaliser l'ambitieux programme d'investissement découlant du projet de mandat.

Ainsi un plan d'économies de fonctionnement de 3,1 M€ sur 3 ans a été délibéré, en outre le recours au levier fiscal a été acté dans une proportion modérée.

Enfin, le conseil a voté 12 principes régissant les relations financières entre les communes et l'EPCI. Ainsi par exemple, les communes/communautés bénéficieront du FPIC à hauteur de 55%, la progression de l'IFER sera partagée afin d'aborder un fonds vert au profit de l'investissement communal ou encore l'attribution de compensation d'investissement sera généralisée pour les futurs transferts d'équipements.



520 agents

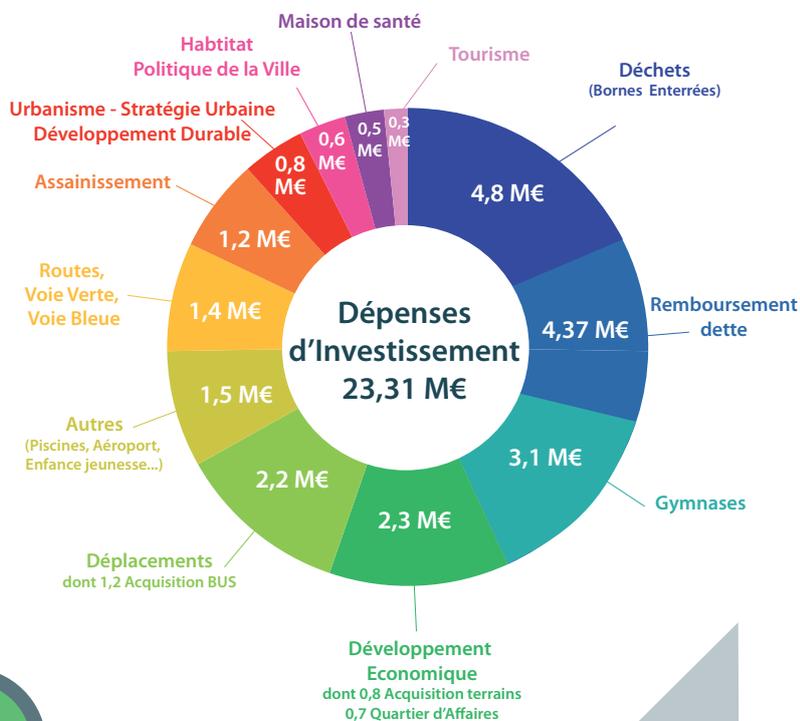
Concernant le bilan de l'année en matière de gestion des ressources humaines, il a lui aussi été marqué par la mise en place de l'extension du territoire et le transfert de deux compétences : l'accueil de loisirs et le tourisme. Cela représentait, au 1er janvier **48 emplois**, dont 16 personnes sur 3 Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), 16 personnes pour l'Office de Tourisme, les 13 autres étant affectés dans les différents services du Grand Périgueux.

En cours d'année, **10 ALSH supplémentaires** ont intégré l'agglomération, soit environ 70 personnes tout statuts confondus, soit environ 35.5 (équivalent temps plein).

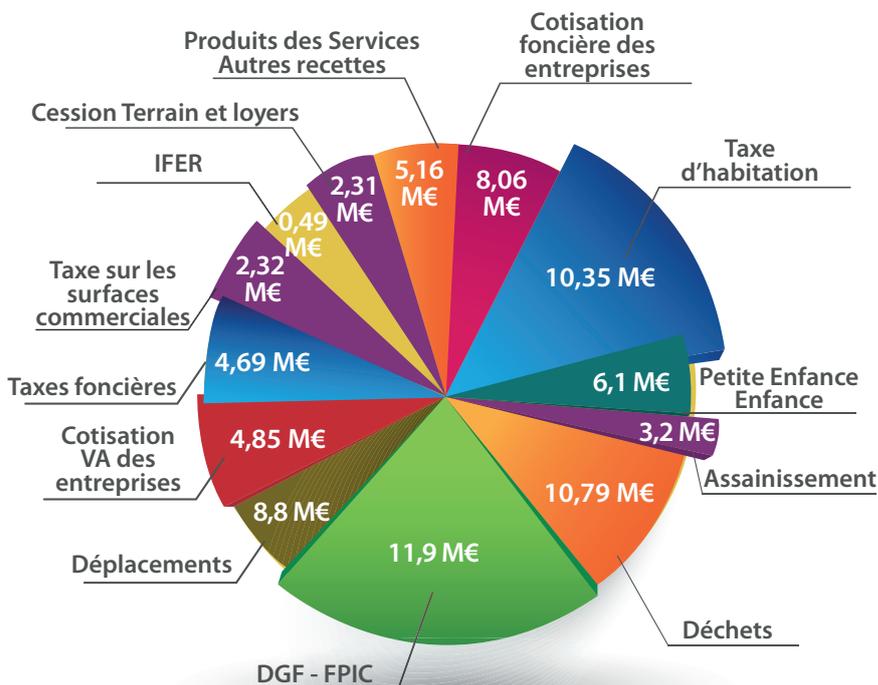
Ces changements ont conduit les équipes à réinterroger leurs pratiques et organisations de temps de travail (gestion des temps partagés communes/Grand Périgueux, mises à disposition de personnel entrantes ou sortantes, statut de l'agent intercommunal...).

Désormais, le Grand Périgueux compte **520 agents** (en équivalent temps plein).

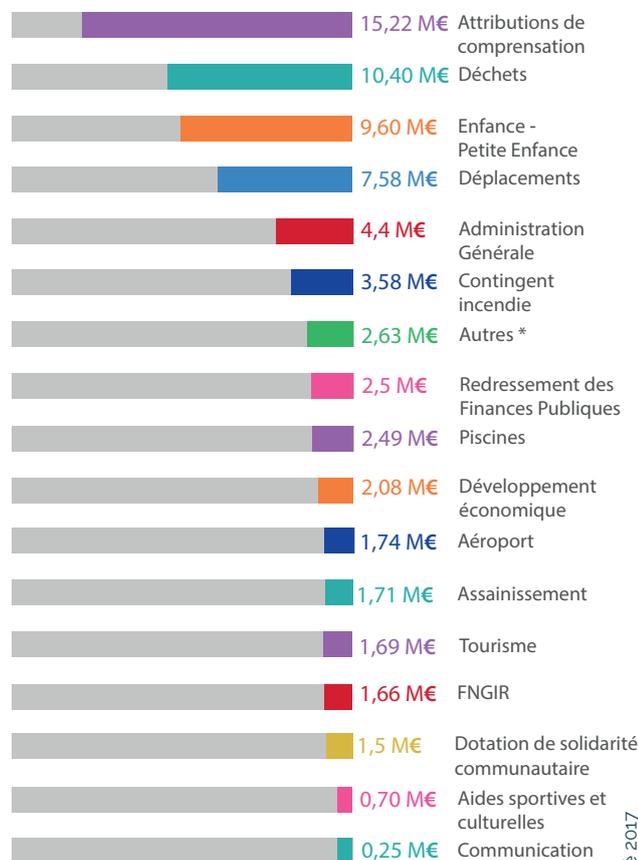
Recettes d' Investissement 29,56 M€



Recettes de Fonctionnement 79,03 M€ dont



Dépenses de Fonctionnement 69,90 M€



* Urbanisme, Gens du Voyage, Université, Politique de la Ville, Rivières, Voie Verte, Habitat, Action Sociale, Routes, PDIPR, Dette



Les gymnases de secteur

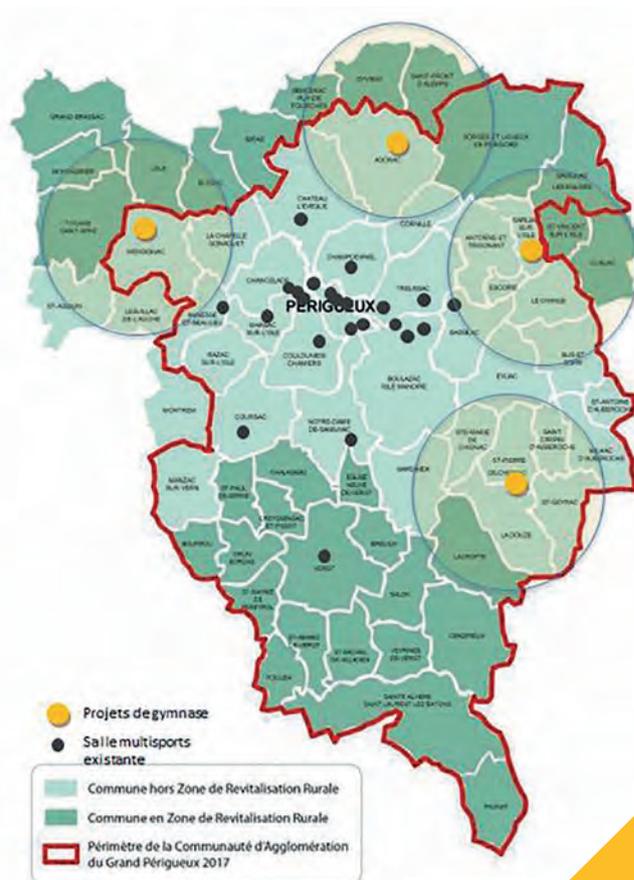
Pour permettre aux habitants les plus éloignés du centre de bénéficier d'équipements sportifs, **les élus ont souhaité implanter quatre gymnases** dans les espaces ruraux, et cela, dans un double objectif de solidarité territoriale et de développement du lien social.

Ce programme d'investissement s'est traduit par une forte accélération de leur réalisation :

- Après une année de travaux, le gymnase Ouest à **Mensignac**, a été inauguré en octobre 2017
- Les travaux du gymnase Sud à **Saint-Pierre-de-Chignac** ont été lancés en début d'année 2017
- Les travaux du gymnase Nord à **Agonac** ont fait l'objet d'une attribution et d'un démarrage en décembre 2017
- Initialement localisé à **Antonne-et-Trignont**, le gymnase Est sera situé à **Sarliac-sur-l'Isle**, l'implantation géographique correspondant mieux au nouveau périmètre du territoire.

Les Zones de Revitalisation Rurale (ZRR)
sur le territoire du Grand Périgueux

Source CGET 2015



Ces gymnases sont destinés à accueillir :

- **les scolaires** (essentiellement maternels et primaires) dans le temps scolaire ou lors des TAP (Temps d'Activités Périscolaires),
- **les sportifs** (pour les entraînements et les rencontres) et les associations.

D'une surface de **1500 m²**, ils comprennent :

- la **salle de sport** de 1 100m² avec une zone tribune,
- une **salle de gymnastique** de 100m²
- des locaux vestiaires, accueil et techniques.

Les dépenses de l'année 2017 pour ces travaux représentent une enveloppe de **3 114 458 € HT**.

La construction des gymnases a fait l'objet d'un concours unique de maîtrise d'œuvre pour les 4 équipements.

Gestion partagée de l'équipement

Sur chaque site, le gymnase est géré par les communes signataires d'une convention de co-gestion:

- Mensignac, Annesse-et-Beaulieu, la Chapelle Gonaguet
 - Le gymnase Ouest
- Agonac, Château-L'Evêque, Cornille
 - Le gymnase Nord
- Saint-Pierre de Chignac, Bassillac d'Auberoche, Boulazac Isle Manoire, La Douze, Saint-Crépin d'Auberoche et Saint-Geyrac
 - le gymnase Sud
- Sarliac sur l'Isle, Antonne et Trigonant, Escoire, Sorges et Ligueux en Périgord et Savignac les Eglises
 - Le gymnase Est

L'agglomération participe aux dépenses de grosses réparations à hauteur de 50%.

- un comité associatif et sportif réunissant les utilisateurs des trois communes concernées pour permettre une gestion partagée de l'équipement et répondre aux questions courantes : plannings d'utilisation, règlement intérieur

Ces gymnases qui sont de formidables outils de développement du territoire jouent aussi un vrai rôle en terme économique.

L'agglomération fait travailler à chaque fois près d'une trentaine d'entreprises, dont beaucoup sont implantées localement.

Ces équipements sont aussi essentiels au niveau du lien social.

La participation financière des communes au fonctionnement se fait en proportion de la population avec une contribution majorée pour la commune siège de l'équipement.

Le sport répond à un besoin en matière d'éducation, de santé, de partage, de rencontres et participe au " vivre ensemble".



Autres réalisations



3 114 458€ HT ont été investis en 2017 en faveur des **gymnases** : la fin du gymnase Ouest à Mensignac, la réalisation du gymnase Sud à Saint-Pierre-de-Chignac et le démarrage du gymnase Nord à Agonac.

684 727 € HT pour les **itinéraires alternatifs**.

3 400 768 € HT pour les **premiers travaux de mobilité** : parking de co-voiturage de Niversac, premiers travaux Adap'quai (mise en accessibilité du réseau Péribus), signature des premiers marchés de travaux du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS).

1 385 773€ HT pour le démarrage des travaux de la **Maison de Santé pluridisciplinaire à Vergt**.

737 908€ HT à destination des **travaux préparatoires du Quartier d'Affaires du Grand Périgueux**.

La Maison de Santé Pluridisciplinaire à Vergt

A l'initiative de plusieurs professionnels de santé dont le Docteur Stéphane Buhaj, médecin généraliste à Vergt depuis trente ans et d'élus du Pays Vernois, un projet de **Maison de Santé pluridisciplinaire à Vergt** a été envisagé il y a cinq ans.

La première pierre de cet **espace de 1 000m²** situé en centre bourg a officiellement été posée en octobre, concrétisant plusieurs années de gestation et des mois de préparation.

La **Maison de Santé Pluridisciplinaire de Vergt** que soutient Le Grand Périgueux répond à **plusieurs problèmes rencontrés sur le territoire rural** comme le risque de désertification médicale, le vieillissement de la population, la nécessité d'améliorer un service de santé de proximité.

Ce projet répond aux besoins exprimés par les **habitants**.

Il favorise aussi le **maintien à domicile** et rend plus facile l'installation des professionnels de santé.

Les premiers travaux se sont déroulés jusqu'en décembre pour se poursuivre au cours du 1^{er} semestre 2018.

> **482 000€** de travaux ont été réalisés en 2017

Le coût total (1,6M€) de ce projet labellisé « **Maison de Santé Pluridisciplinaire** » (MSP) par l'Agence Régionale de Santé (ARS) permet d'accéder à 50% de subventions publiques :

- Europe,
- Etat,
- Région,
- Département.

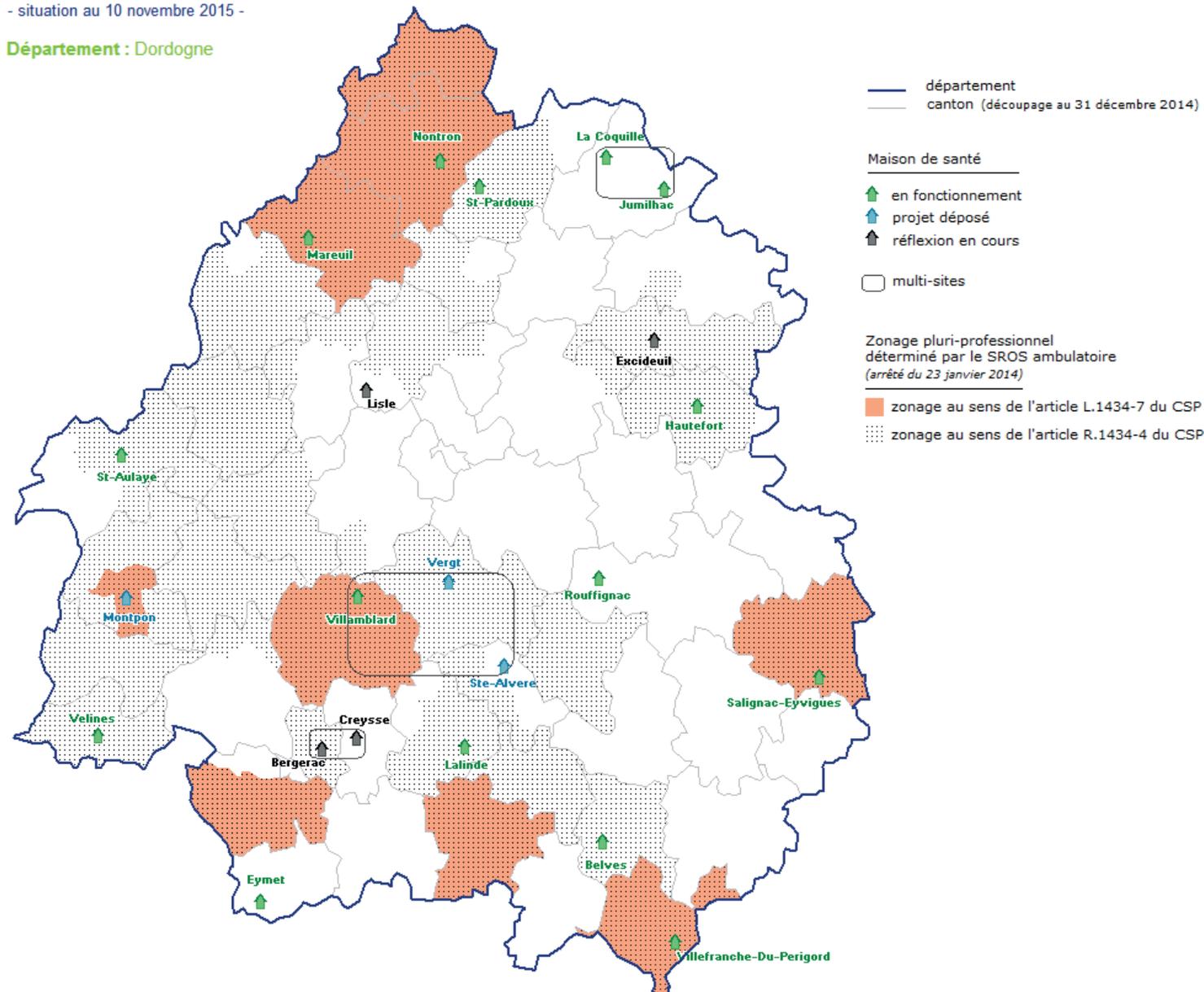
Pour garantir l'équilibre financier d'exploitation de la structure, tout un travail a été mené cette année, se traduisant par une **démarche partenariale** : les professionnels de santé réunis en Société Civile de Moyens deviennent locataires, à travers un bail civil validé par le Conseil de l'Ordre.

Le SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile) sera aussi locataire.

Maisons de santé pluridisciplinaires en fonctionnement ou en projet

- situation au 10 novembre 2015 -

Département : Dordogne



cartographie : ARS Aquitaine Pôle études et PMSI
source : ARS Aquitaine

Novembre 2015

Bon à savoir



Plus de 15 professionnels sont déjà concernés :

- 3 médecins généralistes,
- 1 nouveau médecin remplaçant,
- 1 dentiste, 1 cabinet infirmier (6),
- 1 cabinet de kinésithérapie (3),
- 2 podologues-pédicures.

L'accueil de jour pour le Service de Soins Infirmiers à Domicile s'appuiera sur une vingtaine d'aides-soignants.

La contractualisation

Le Contrat de Ruralité avec l'Etat

Le contrat de ruralité du Grand Périgueux a été signé le 9 mars, à Bourrou par Antoine Audi, vice-président du Grand Périgueux, Anne Gaëlle Clerc-Baudouin, Préfète de la Dordogne et Germinal Peiro, Président du Conseil Départemental.

50 opérations ont été sélectionnées pour la période 2017-2020, soit un **budget d'1M€** pour la Dordogne.

Sur l'agglomération, 4 opérations ont bénéficié du contrat de ruralité :

- Les écoles du futur pour l'équipement numérique des écoles de 13 communes rurales
- La création d'une maison de services polyvalente à Sorges et Ligueux en Périgord
- La création d'une maison de services à Sanilhac
- La création d'une salle d'animations culturelles à Val de Louyre et Caudeau (bourg de Cendrieux)

Le Contrat de Projet Territorial

Le Contrat de Projet Territorial (CPT) du Grand Périgueux a été signé fin décembre avec le **Conseil Départemental de la Dordogne**. Il permet de réduire les inégalités d'équipement et d'accès aux services pour les habitants.

Le Grand Périgueux et le Département ont d'abord réalisé un diagnostic sur le territoire, faisant ressortir ses forces et ses faiblesses, tout en mettant en lumière les enjeux et les axes prioritaires nécessaires pour le développer. **Sur les 22 opérations** répondant à tous les critères, **plusieurs ont bénéficié d'un soutien du Département** :

- La construction de gymnases à Mensignac et Saint-Pierre de Chignac : 500 000€
- La station d'épuration du Landry à Boulazac-Isle-Manoire : 300 000€
- Le Quartier d'Affaires de la gare à Périgueux : 200 000€
- Le Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) : 257 000€

La **dotation globale du Département de la Dordogne** pour les projets du Grand Périgueux s'élève à

➤ **3 947 493 €**



Coopération décentralisée

Une lettre d'intention de coopération a été signée en mars entre le Grand Périgueux et la Province de Lao Cai, dans le Nord-Ouest Vietnam pour élaborer un diagnostic des besoins de ce territoire en matière d'accès à l'eau et d'assainissement.

Après cet engagement des professionnels et élus de l'agglomération se sont rendus au Vietnam, avant d'accueillir à leur tour, une délégation vietnamienne.

La mission de coopération du mois de novembre 2017 avait pour objectifs :

- d'approfondir le diagnostic sur Bac Ha pour identifier – avec la province de Lao Cai – le projet qui pourrait être mené par la CAGP,
- de rencontrer les représentants de Lao Cai et Bac Ha pour bien comprendre leur projet global de développement de Bac Ha et leurs attentes et besoins,
- de tisser des liens pour identifier des champs de partenariats autres, notamment économiques, dans le domaine du tourisme.

Le Conseil de Développement et la Mutualisation

Le Conseil de Développement

de l'agglomération du Grand Périgueux a été initié en début d'année.

Un appel à candidatures ouvert à tous a été diffusé sur les supports de communication de l'agglomération.

47 personnes ont manifesté leur intention de participer à cette instance. Une première rencontre s'est déroulée le 20 juin, réunissant plus d'une trentaine de personnes issues de la société civile, du monde associatif, de l'entreprise.

Les participants ont ainsi découvert cette instance de démocratie participative unique en son genre. Ils ont été **sensibilisés à la démarche et au fonctionnement du Conseil de Développement** ainsi qu'à de nombreux sujets dont les spécificités du territoire, les enjeux communautaires. Ils ont assisté à une présentation du Grand Périgueux et de ses compétences et ont découvert les priorités du projet de mandat 2014-2020, le budget de l'agglomération, le fonctionnement d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI).

Cette journée leur a permis d'échanger et de débattre sur tous les sujets et aussi de faire remonter leurs premières remarques sur la fiscalité, la mobilité et leur réelle place dans la décision finale des projets menés par le Grand Périgueux.

La Mutualisation

Approuvé fin 2016, le **Schéma de mutualisation du Grand Périgueux** s'est traduit en 2017 par **plusieurs actions concrètes** comme des groupements de commande (télécommunication), la mutualisation de plusieurs services (Service Urbanisme Mutualisé, informatique, Système d'Information Géographique), des prestations de services entre le Grand Périgueux et ses communes membres. Elles s'effectuent dans les deux sens, sont souvent liées à l'exercice de compétences transférées et concernent essentiellement des prestations de maintenance ou d'entretien du patrimoine.

Les commandes du Grand Périgueux aux communes ont représenté un montant de **390 000€** en 2017 (enfance 35 000€, voirie 20 000€, Voie Verte 125 000 € et zones d'activité 210 000€).
Les commandes des communes au Grand Périgueux ont atteint 70 000€ (fauchage de voirie).

Bon à savoir

Le Conseil de Développement est un espace de concertation, consulté en amont des décisions stratégiques prises par les élus.

Le Conseil de Développement du Grand Périgueux a abordé plusieurs sujets : l'harmonisation fiscale, la gratuité des transports, la navette ferroviaire, l'intérêt de préserver sur l'agglomération un cadre de vie agréable.

Des réunions plus thématiques sont envisagées pour 2018.



Un nouveau régime d'aide pour les entreprises

Afin de renforcer la dynamique économique et soutenir les entreprises locales dans tous les secteurs d'activité, **un nouveau règlement a été approuvé en septembre 2016.**

Il complète la compétence que l'agglomération exerce déjà en matière d'aides à l'immobilier d'entreprises.

Mais en plus, pour encourager les dirigeants et créer des emplois, ceux-ci peuvent bénéficier d'un soutien financier pour les investissements qu'ils projettent afin de développer leur société.

Enfin, des aides sont proposées par l'intermédiaire des opérations collectives en faveur du commerce et de l'artisanat, sur le territoire du Pays de la Vallée de l'Isle et sur la ville de Périgueux.

Premier bilan

Ce nouveau régime d'aide a reçu un écho positif auprès des chefs d'entreprise.

3 mois après sa mise en place, un premier bilan a en effet été réalisé :

29 demandes ont été reçues.

Les sociétés ayant sollicité une subvention sont situées sur 13 communes, essentiellement à Boulazac-Isle-Manoire, Périgueux et Marsac-sur-l'Isle ainsi que dans des secteurs plus ruraux comme à Bourrou ou Veyrines-de-Vergt.

12 dossiers ont été instruits entre septembre et décembre, 13 étaient encore en cours de montage au 31 décembre et 4 dossiers ont été refusés.

Les aides pouvant atteindre 25 000€ sont essentiellement destinées à l'achat de nouveaux matériels de production, la construction de nouveaux locaux

► **Montant total accordé en 2017 : 144 623€**

Bon à savoir

Avec **2 027 215 €**, 2017 est une **année record pour la vente de terrains des parcs d'activités** économiques. Ces terrains sont situés à Chancelade, Vergt, Sanilhac, La Douze, Coulounieix-Chamiers, Boulazac-Isle-Manoire et Trélissac.

253 000€ financement de la **Maison de l'Emploi** et de la **Mission Locale**.

65 000€ acquisition de terrains à Sorges et Ligueux en Périgord pour la réalisation d'une Zone d'activité.

670 500€ acquisition de biens immobiliers économiques.



Agriculture et circuits courts

Dans le cadre de l'extention du nouveau périmètre de l'agglomération, **les élus ont décidé de prendre plusieurs compétences supplémentaires**, dont le *"soutien au développement de l'agriculture durable et au développement forestier, à l'approvisionnement de la restauration collective et l'aide à la promotion, à la transformation ou à la commercialisation de produits locaux"*.

Ainsi, le **Grand Périgueux soutient des projets** qui participent au renouvellement de l'agriculture locale. C'est le cas notamment avec les espaces test situés sur des terrains agricoles implantés sur la ceinture péri urbaine et qui accueillent des personnes sortant de formation maraîchage : 2 nouveaux maraîchers se sont installés au printemps.

De plus, le Grand Périgueux a travaillé sur l'approvisionnement en circuits courts de 7 crèches avec l'introduction de 3 produits locaux : pommes de terre, pommes fruits et laitages.

Accueillir des projets agricoles innovants sur le territoire fait aussi partie des priorités de l'agglomération.

C'est le cas du projet initié par **4 jeunes ingénieurs à Chancelade** qui ont souhaité s'installer en agriculture biologique :

- 2 maraîchers,
- 1 paysan boulanger bio souhaitant produire son blé,
- 1 éleveur de chèvres pour faire du fromage bio.

Ils souhaitent, à terme, commercialiser leurs productions en vente directe par les magasins de producteurs, les commerces bio et la restauration classique et collective.

Le Grand Périgueux soutient également un projet sur la commune de **Cornille**, permettant de développer une activité de maraîchage et d'élevage de poules pondeuses bio, dont la production sera destinée notamment aux restaurants locaux ou l'approvisionnement de la cantine scolaire à Agonac.

A **Bassillac et Auberoche** (commune déléguée Le Change), 2 agriculteurs souhaitent créer un élevage de brebis et produire du lait bio qui pourront honorer des contrats d'approvisionnement avec Rungis et des restaurateurs parisiens.



Bon à savoir

Le Grand Périgueux affirme sa volonté d'élaborer une politique agricole, dans ce cadre, il a **l'opportunité de soutenir des projets qui participent au renouvellement de l'agriculture locale.**

En 2017, **11ha** ont été achetés par l'agglomération, sur la commune de Chancelade. Ce foncier fait partie d'un ensemble de **90Ha de terres agricoles classées en Zone d'Aménagement Différée (ZAD)**. Ce sont des terres d'alluvion, de bonne qualité agronomique en bordure de rivière donc irrigables. Cette acquisition se chiffre à **77 655 HT**.

2 jeunes ingénieurs de l'environnement hors cadre familial **pourront s'installer début 2018.**

2018 : Transfert au Pays de l'Isle en Périgord.



Insertion professionnelle

Depuis le 1er janvier 2017, l'agglomération est compétente en matière d'insertion professionnelle via la Maison de l'Emploi et la Mission Locale.

Maison de l'Emploi

La Maison De l'Emploi (MDE) du Grand Périgueux permet d'agir en cohérence et en concertation avec les services et les communes qui la composent.

Elle a pour mission de répondre aux besoins des entreprises et employeurs en matière d'emploi.

Elle a ainsi conduit en 2017 des travaux de GPTEC (Gestion Prévisionnelle Territoriale des Emplois et des Compétences) sur 2 secteurs : la fibre optique et la maintenance industrielle. Tous les acteurs du territoire ont été associés.

12 232 visites ont été enregistrées dans les locaux de la Maison de l'Emploi du Grand Périgueux soit + 1,5% par rapport à 2016. Les visiteurs étaient à la recherche d'un emploi, d'une formation, de conseils ou d'aide spécifique. Ils étaient aussi des partenaires ou des chefs d'entreprise.

122 personnes ont été accompagnées.



Mission Locale



La Mission Locale du Grand Périgueux propose aux jeunes de 16 à 25 ans un accompagnement personnalisé pour résoudre leurs problèmes liés à l'insertion sociale et professionnelle (formation, recherche d'emploi, contrats...) et tout au long de leurs parcours (logement, mobilité, santé, citoyenneté).

2017 a permis de développer les liens entre la Mission Locale et les entreprises, notamment pour les demandes de stages permettant aux jeunes de découvrir un métier, de confirmer un choix professionnel ou d'initier un recrutement. Cela s'est traduit par une hausse de 32% du nombre d'entreprises en contact.

De nombreuses actions ont été mises en place comme « Entretien ton embauche » autour de 6 ateliers de simulation, le Forum job dating (160 entretiens réalisés), Les Matinales Alternances en partenariat avec les CFA, le Forum Objectif Emploi, et le Forum Job d'été avec le soutien de la ville de Périgueux, fréquenté par plus d'un millier de jeunes.

L'emploi, la priorité



Avec le soutien de la ville de Périgueux, la Maison de l'Emploi du Grand Périgueux a organisé le 10 mai 2017 **une journée consacrée à l'emploi**.

500m2 ont été aménagés sur l'Esplanade Badinter pour accueillir près de 80 stands d'acteurs de l'économie locale, des démonstrations de métiers techniques et manuels, des ateliers pour convaincre et un espace d'offre d'emplois.



Partenariat IUT/Campus Périgord

Le Grand Périgueux et l'IUT partenaires

Le Grand Périgueux participe au **financement des travaux d'extension du Campus Périgord** situé sur le site universitaire de la Grenadière à Périgueux. Ils concernent notamment la création d'un learning center, de lieux de vie étudiante, de salles d'enseignement, d'espace administratifs et de locaux d'archivage.

L'objectif est d'accueillir à terme, **plusieurs structures** : l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et l'Institut de Formation d'Aide-Soignant (IFAS) sur le site utilisé par l'Université de Bordeaux qui accueille déjà l'Institut de Droit et d'Economie de Périgueux (IDE), l'École Supérieure de Professorat et de l'Éducation (ESPE) et l'Institut Universitaire de Technologie (IUT).

La surface réhabilitée prévue est de **5278m²** et l'extension pour le learning center de **985m²**. Les étapes de réalisation du projet s'échelonnent sur plusieurs années, de 2017 à 2020.

Tout un travail est mené afin de rapprocher les

contenus pédagogiques et scientifiques de l'IUT et les préoccupations et sujets d'intérêts de l'agglomération : lancement d'un Diplôme d'Université « Outils pour entreprendre » en collaboration avec la Chambre de Métiers 24, déploiement de la plateforme du réseau social étudiant, participation des étudiants autour de la Digital Valley. Le projet lancé par le Grand Périgueux veut faciliter la transformation numérique des entreprises

6ème année d'odontologie

La sixième année pour devenir dentiste est principalement consacrée aux **stages d'initiation à la vie professionnelle auprès d'un chirurgien dentiste**. Le Grand Périgueux avait décidé de créer au sein de l'hôpital de Périgueux une activité de cabinet dentaire : ainsi, l'installation de 2 fauteuils a permis l'accueil de 2 ou 3 étudiants de 6ème année d'odontologie, voire 6 étudiants à terme, pour faire connaître l'agglomération et donner envie aux jeunes de s'installer sur le territoire.

4 étudiants ont ainsi été accueillis en 2017.

Une subvention de 50 000€ a été attribuée en 2017 au Centre hospitalier de Périgueux pour le financement d'un fauteuil dentaire.

Bon à savoir

Le Grand Périgueux verse **une subvention de 350 000€** par an à l'Institut de Droit et d'Economie de Périgueux.

850 000€ ont été attribués en 2017 **pour la réhabilitation-restructuration du Campus Périgord.**



Programme Local de l'Habitat durable

Approuvé le 7 décembre après avis favorable du Préfet, le PLH (Programme Local de l'Habitat durable) 2017-2022 est le **principal dispositif stratégique de référence en matière de logement**.

Regroupant l'ensemble des politiques menées, il a évolué pour s'adapter au nouveau périmètre de l'agglomération et aux nouvelles obligations réglementaires, dont la loi égalité-citoyenneté.

Objectifs

Ce PLH **fixe notamment des objectifs pour les communes nouvelles rurales**, peu desservies par les transports en commun, éloignées de l'emploi et ayant franchi le seuil des 3500 habitants : ainsi, d'ici 2022, Bassillac et Auberoche aura 55 logements sociaux à réaliser et Sanilhac devra en construire 62.

Il **impose** aussi **des objectifs par anticipation**, aux communes qui sont amenées à franchir le cap des 3500 habitants et donc qui seront soumises à la loi SRU. C'est tout l'intérêt de ce PLH. Deux communes sont concernées : Champcevinel et Marsac-sur-l'Isle. Au total, il fixe un **objectif de réalisation de 198 logements sociaux publics jusqu'en 2022**.

Le PLH sera intégré dans le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Grand Périgueux.

L'agglomération compte plus de 7000 logements sociaux, situés essentiellement sur la ville centre et la première couronne du territoire. 5 communes sont soumises à la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (SRU) : Périgueux, Coulounieix-Chamiers, Boulazac-Isle-Manoire, Chancelade et Trélissac.

Grand Périgueux Habitat

La loi oblige désormais les offices publics de l'habitat d'une commune (comme Périgueux Habitat) à être **rattachés** aux Communautés d'agglomération. Le Grand Périgueux a souhaité **dès le 1er janvier 2017**, soutenir financièrement cet office permettant de construire du logement social et rénover les logements anciens qui lui appartiennent. 54% de logements sur l'agglomération datent d'avant 1974.



Bon à savoir

4 000 logements gérés par l'office HLM Grand Périgueux Habitat.

Les aides financières :

- à la **rénovation** des logements : 84 logements rénovés pour près de **138 000 €**
- à la **construction** des logements : 27 logements étudiants livrés à Périgueux pour **12 150 €** (acompte de 30% de la subvention de 40 500 € - Domofrance), 20 logements à Périgueux, pour **12 000 €** (Grand Périgueux Habitat),
- **garanties d'emprunt** de la CDC pour la construction de 6 logements sur Périgueux : **636 000 €**.

Commission 3



JESUISUNJEUN(E).COM

Le Grand Périgueux a **mis en place un partenariat avec la plateforme en ligne nationale «Jesuisunjeun(e).com»** lancée en 2016 par Julien Marrocchella.

Elle permet aux jeunes, étudiants, apprentis, stagiaires de bénéficier d'offres variées pour se loger plus facilement et met en relation demandeurs et propriétaires.

Une page spéciale «**Périgueux et son agglomération**» a été créée avec un calendrier de disponibilité pour les logements, des liens utiles aux jeunes pour se déplacer, trouver un job, se restaurer.

Pour que les annonces des propriétaires soient davantage valorisées sur internet et pour que les habitations garantissent un niveau de qualité, l'agglomération a voulu que celles-ci soient, après visite, labellisées.

6 conventions signées avec les organismes d'intérêt public : CROUS, FJT, bailleurs sociaux.

Ce service direct à la population propose des locations à la nuit, à la semaine, au mois, dans des

chambres, auberges de jeunesse, par agence immobilière ou par des particuliers.

La consultation et l'inscription sont gratuites pour les jeunes. L'inscription et le dépôt d'annonces sont gratuits pour les particuliers.

Particulier, résidente étudiante, professionnel de l'immobilier

HÉBERGEZ UN JEUNE !

jesuisun(e)jeune .com /grandperigueux

vous met en relation

Stagiaire, étudiant, apprenti, jeune actif

TROUVEZ UN HÉBERGEMENT !

En partenariat :

Centre Information Jeunesse de Périgueux

LE GRAND Périgueux Communauté d'Agglomération

Bon à savoir

Les chiffres de « [jesuisunjeun\(e\)perigourdin\(e\).com](http://jesuisunjeun(e)perigourdin(e).com) » sont encourageants :

23 logements labellisés - **260 annonces** mises en ligne,
+ de 10 000 visites sur la page spéciale « Grand Périgueux ».
330 jeunes et **265 hébergeurs inscrits**.

207 000 € d'aides aux bailleurs sociaux et bénéficiaires d'Améliâ.





Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Le PLUi en concertation

Concertation

Pour élaborer son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), **le Grand Périgueux a associé le plus largement possible les habitants.**

Ils ont été conviés à s'exprimer sur de nombreux sujets, ce document devant définir pour les 12 prochaines années le droit des sols sur l'agglomération et le territoire de demain à différents niveaux :

- logement,
- développement économique,
- mobilité (transports collectifs ou individuels),
- protection de l'environnement et paysages,
- patrimoine,
- eau et assainissement,
- agriculture,
- adaptation au changement climatique,
- déchets,
- ...

La concertation avec la population s'est traduite par l'organisation de **réunions publiques** délocalisées sur Périgueux, Saint-Pierre-de-Chignac, Agonac, Antonne-et-Trigonant, Val-de-Louyre et Caudeau, Razac-sur-l'Isle, Vergt.

Des « Entretiens territoriaux » ont eu lieu au printemps, rassemblant 220 citoyens : habitants, élus, membres d'associations mobilisés pour la préservation de l'environnement. Ils ont été suivis par des « Ateliers de concertation sur le développement du territoire », attirant 332 citoyens soit 112 personnes de plus que la première salve de concertation.

Co-construction

Le PLUi est construit en large concertation avec les communes. Le travail a été soutenu tout au long de l'année. Il a **permis d'élaborer le diagnostic et les enjeux du territoire et de définir un scénario de développement** pour le territoire qui servira de socle à l'élaboration du PADD pour 2018.

Le Grand Périgueux veut garantir une réelle co-construction dans les décisions stratégiques qui structureront le territoire.

L'agglomération a poursuivi son accompagnement des communes au niveau de l'évolution des documents d'urbanisme et des projets. 32 procédures ont été suivies en 2017 dont 16 lancées sur l'année, 19 ont été approuvées en 2017 ou au 1^{er} conseil de 2018.

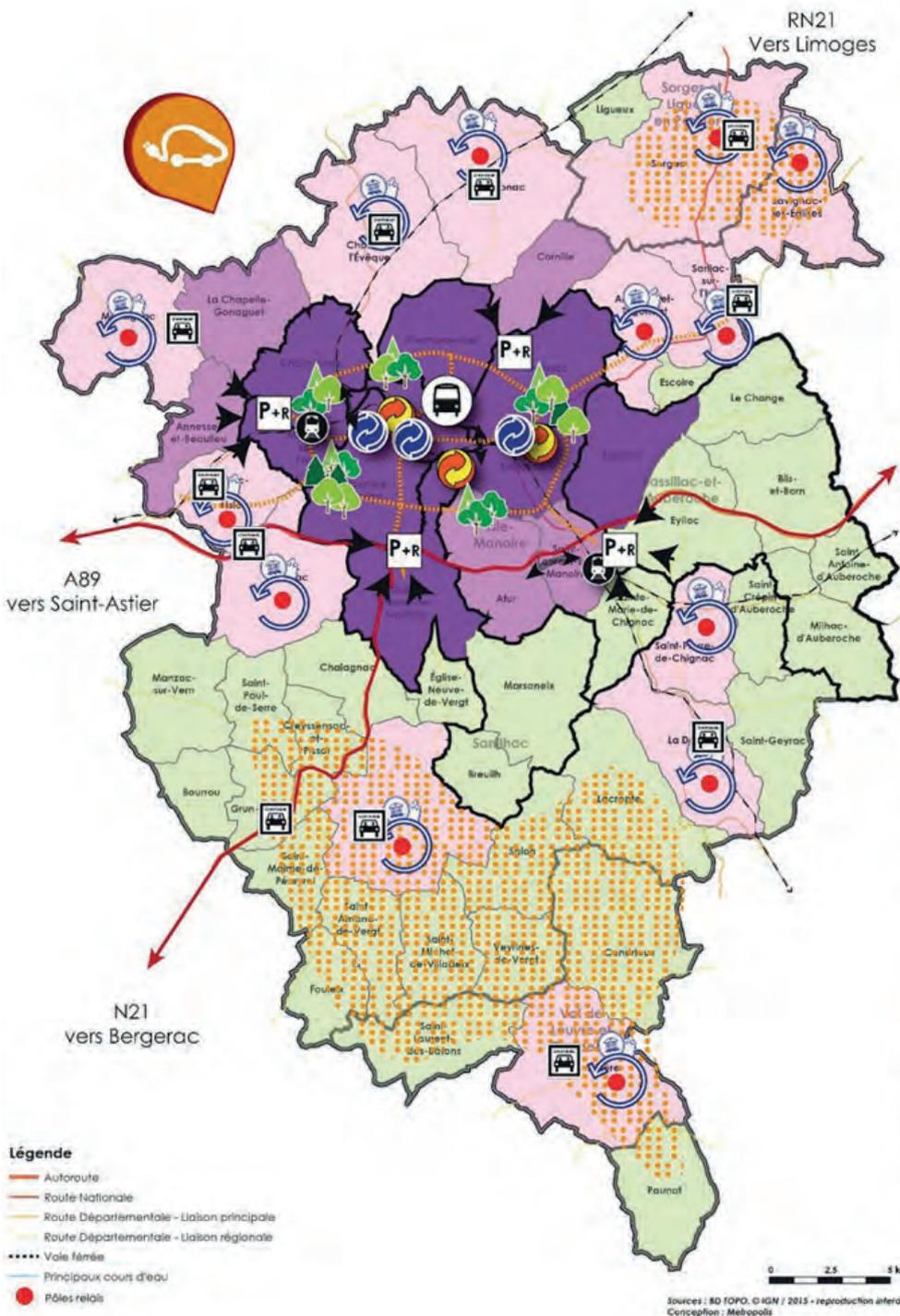
Bon à savoir

2017 avait été **consacrée à l'élaboration du diagnostic de territoire et à la définition des enjeux** :

- définition d'un équilibre territorial pour une croissance maîtrisée,
- mise en œuvre une stratégie durable de développement économique,
- mobilité à déployer et à adapter aux besoins multiples,
- protection et mise en avant d'un cadre de vie et un environnement de qualité, et accélération de la transition énergétique.

De là, un scénario de développement a été construit par les élus afin d'entamer le travail sur le PADD en 2018.





Structurer le développement du Grand Périgueux autour d'équilibres territoriaux

S'appuyer sur une armature territoriale impliquant les composantes urbaines et rurales dans une complémentarité de projets

- Coeur d'agglomération à développer dans la cohérence et la complémentarité
- Communes sous influence du coeur d'agglomération
- Pôle relais à conforter dans une recherche de mixité fonctionnelle
- Communes rurales

Une politique de l'habitat favorisant les parcours résidentiels

- Communes (nouvelles) soumises aux obligations de productions de logements sociaux
- Atteindre 118 000 habitants en 2032
- Décliner l'offre de logements en réponses aux besoins des différentes attentes (localit. social, personnes âgées, jeunes ménages...)
- Requalifier certains quartiers

Équilibrer le développement intercommunal pour valoriser les identités urbaines et rurales du territoire

- Requalifier les espaces commerciaux vers plus de mixité fonctionnelle
- Structurer un maillage des espaces verts et des espaces publics à l'échelle du coeur d'agglomération pour conforter la qualité du cadre de vie
- Nouvelles infrastructures nécessaires à la coordination de nouvelles pratiques de mobilité
- Revitalisation des centres-villes et centres-bourgs en confortant les commerces, services et équipements

Développer l'agglomération en s'appuyant sur une intermodalité efficace

- Développer un réseau urbain : Bus à Haut Niveau de Service en projet
- Intégrer les territoires péri-urbains dans une logique de rabattement vers les transports en communs
- Offre de Transport à la Demande dans les territoires ruraux en projet
- Planifier l'aménagement d'aires de covoiturage, favoriser l'autopartage
- Adopter une véritable politique cyclable d'agglomération
- Développer les bornes de recharge pour véhicules électriques, notamment lors de constructions neuves



Etablissement Public Foncier



Le Grand Périgueux a **adhéré en 2017 à l'Établissement Public Foncier (EPF) Nouvelle Aquitaine**, ce qui permet à l'agglomération et aux communes d'être accompagnées techniquement et financièrement dans la mise en œuvre de leurs projets d'aménagement.

En 2017, la convention CADRE avec l'agglomération et des conventions opérationnelles avec les communes ont été préparées pour que soit effectuée une veille foncière sur le territoire en vue de réaliser les futurs projets structurants.

La première intervention de l'EPF Nouvelle Aquitaine sur le Grand Périgueux est programmée pour 2018.

Le Schéma de COhérence Territoriale (SCOT)

C'est un document d'urbanisme et de planification qui coordonne les différentes politiques publiques composant la vie d'un territoire.

En 2017, le Grand Périgueux a été associé à l'élaboration des différents diagnostics (mobilité, environnement, développement économique, stratégie urbaine) qui serviront de base à la réflexion du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) de 2018.





Niversac
Commune de Boulazac Isle Manoire

PÉRIMOUU

Mise en oeuvre Plan Global Déplacement

Itinéraires alternatifs

Pour désengorger le centre de Périgueux et inciter les automobilistes à éviter la ville, en particulier aux heures de pointe, l'agglomération a souhaité mettre en place plusieurs solutions, dont la valorisation des circuits alternatifs.

Les travaux consistent à renforcer les tracés existants et déjà empruntés comme des raccourcis, pour les transformer en **circuits alternatifs sécurisés**, mieux aménagés et garantissant le confort de la circulation et les meilleures conditions de sécurité pour les usagers.

4 itinéraires inscrits au programme

• **Itinéraire alternatif Nord** : Paumarélie/Le Pouyaud
Il s'étale sur **3040 mètres** : 1360 mètres entre Paumarélie et « La Chaumardie » ; 1680 mètres entre « La Chaumardie » et « Le Pouyaud ».
Le premier tronçon de cet itinéraire, situé sur la commune de Trélissac a été réalisé avec la création du giratoire de Paumarélie et le traitement du tronçon jusqu'au lieu-dit « La Chaumardie ».

• **Itinéraire Nord-Est** : traverse du bourg de Cornille
La section située entre la RD 8 et l'entrée du bourg a été traitée de manière anticipée, pour permettre au préalable, d'importants travaux d'entretien qui étaient incontournables. Ceux-ci ont été réalisés en juillet.

• **Itinéraire Sud-Est** : St-Laurent sur Manoire/entrée d'Atur

Un changement de tracé

Le Conseil communautaire du 16 novembre a modifié

le tracé de l'itinéraire Sud-Est qui se trouve sur Boulazac-Isle-Manoire (communes déléguées de Saint-Laurent sur Manoire et d'Atur).

Ce nouvel itinéraire reprend partiellement le tracé initial entre l'entrée Est de la commune déléguée d'Atur (« Moulins à Vent ») et le carrefour des « 4 routes ». Selon les comptages routiers effectués lors de l'étude de faisabilité, ce tronçon de **3 850 mètres** est fréquenté par près d'un millier de véhicules par jour. L'aménagement de ce tronçon est estimé à 2,92M€.

Ce nouvel itinéraire représenterait une distance de **7,75km**.

• **Itinéraire Sud-Ouest** : Marival/Les Quatre Routes à Coulounieix-Chamiers

L'année a été consacrée à la réalisation des études préliminaires. Elles ont concerné plus particulièrement les études loi sur l'eau, le déclassement d'espaces boisés classés ... et les acquisitions foncières nécessaires.

► Le montant total des dépenses pour l'année :
700 000 € HT

• **Un cinquième itinéraire alternatif**

Les élus ont aussi donné leur accord pour un 5ème itinéraire alternatif « Est-Ouest » qui prendra en compte le boulevard Bertran de Born, la rue Claude Bernard et la bretelle du bassin situés à Périgueux. Ce tronçon est amené, à terme, à devenir un itinéraire de contournement du centre-ville.



Parking-relais

Approuvé à la fin octobre 2016, le Plan Global des Déplacements (PGD) est un document **visant à définir un ensemble d'actions** permettant de réduire l'usage de la voiture et favoriser le report modal par le biais du bus, du co-voiturage, de la marche à pied ou du vélo.

Plusieurs actions d'envergure qui transformeront à terme le quotidien des habitants ont été officialisées cette année :

- C'est le cas du **Bus à Haut Niveau de Services (BHNS)** pour lequel deux marchés de travaux ont été attribués : un concernant le premier tronçon du tracé BHNS : Cours Fénelon – Place Faidherbe – Boulevard du Petit Change, l'autre concernant le changement des matériels des carrefours à feux permettant la priorisation du bus. Le montant de ces deux marchés : **3,7M€**
- C'est le cas aussi pour le **Pôle d'Echange Multimodal (PEM)** dont les études pré-opérationnelles ont été effectuées et l'appel d'offres a été lancé sur l'aménagement du Boulevard du Maréchal Juin à l'amont et à l'aval du futur site.

Pour inciter les automobilistes à stationner leur véhicule à l'extérieur de la ville pour emprunter un moyen de transport en commun ou pratiquer le co-voiturage, le Grand Périgueux a souhaité créer à tous les endroits stratégiques des parkings-relais.

Ainsi, à l'Est, sur la commune de Boulazac-Isle-Manoire, la première tranche des travaux d'aménagement du parking de Niversac pour la partie co-voiturage a été réalisée pour un montant total de **294 000€**.

Par ailleurs, **250 000€** ont été consacrés à l'aménagement des parkings relais du Palio et de Charrières.

Vers 8 parkings-relais dédiés au co-voiturage :

Niversac : 96 places
Coulounieix Chamiers - Cré@Vallée Nord : 80 places
Rond-Point Mériller : 60 places
Sarliac-sur-l'Isle : 20 places en 2019
Château-l'Evêque : 10 places
Vergt : 50 places en 2019
Chancelade - en face du parc des expositions : 40 places
Marsac sur l'Isle - près d'Auchan : 50 places
Trélissac - Charrières : 49 places
Champcevinel - en face de l'Aquacap : 40 places



Bon à savoir

Vers une restructuration du réseau de transports publics en 2018

Pour mieux connaître les déplacements des usagers, une enquête a été effectuée, complétée par des entretiens avec les principaux pôles générateurs de déplacements (hôpital, centres commerciaux, chambres consulaires, établissements scolaires, grandes entreprises comme Phil@poste, Fromarsac). Il en ressort le besoin d'un réseau plus adapté à la mobilité du quotidien, 10% des 650 arrêts étant non utilisés. La nouvelle architecture du réseau s'articulera autour de 4 pôles (place du 8 mai, centre de la communication, Pôle Echange Multimodal- PEM- et Tourny), pour quadriller la ville et anticiper l'intermodalité (navette ferroviaire du PEM). En parallèle, 8 parkings relais à proximité des principales entrées de Périgueux vont être structurés.

Vers un Schéma Cyclable

2017 a été l'année de préparation du Schéma Cyclable du Grand Périgueux, vraie stratégie et politique du vélo pour les années à venir sur l'agglomération, en lien avec le Plan Global de Déplacements (PGD). Les objectifs du Schéma Cyclable sont multiples : diminuer la part modale de la voiture, améliorer la qualité de vie, répondre aux préoccupations environnementales en lien avec la transition énergétique et la croissance verte...

Accessibilité

Le Grand Périgueux s'est engagé à rendre accessibles 30 arrêts. Ces travaux se déroulent en 3 phases dont la première étape concerne 11 quais. Les aménagements effectués en 2017 sont situés à Coulounieix-Chamiers (école du bourg), Boulazac-Isle-Manoire (place Léon Blum, Croizat, Sevène) et Périgueux (Pont de la Beaumont, Gour de l'Arche, La Poste).

Plan de Couverture Numérique

Numérique

Véritable **enjeu pour la compétitivité et le développement**, l'aménagement numérique permettra à terme l'accès à tous et partout aux usages numériques dans l'ensemble des domaines indispensables du quotidien comme la santé, l'éducation, les services.

La fibre et la montée en débit permettent de réduire les distances et sont amenées à devenir le premier vecteur de communication, d'échange et de développement.

Les travaux ont commencé en 2017 pour **permettre d'amener la fibre optique au plus près des habitants**, des entreprises et de tous les services publics.

Ce déploiement de la fibre fonctionne en 2 secteurs :

- **Sur le secteur dit AMII** (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement), Orange a été désigné comme opérateur unique du déploiement de la fibre.

La ville de Périgueux a été « découpée » en 4 secteurs. Les travaux ont été effectués sur le quartier de la gare, le Toulon, les Mondoux (secteurs 1 et 2). Ils ont aussi été réalisés sur la commune de Trélissac (dans sa totalité).

Des armoires (prises adressables) et des points de branchement individuels (prises éligibles) ont été mis en place, ce qui représente 8500 foyers sur Périgueux et 2000 foyers sur Trélissac.

- **Sur le secteur hors zone AMII**, le Syndicat Mixte Périgord Numérique gère le déploiement de la fibre. Périgord Numérique est composé du Conseil Régional, du Conseil Départemental, du Syndicat Départemental d'Energie de la Dordogne (SDE24) et des communautés de communes et d'agglomérations de la Dordogne.

En 2017, des études ont été menées et des plaques (zones) de déploiement identifiées. Les premiers travaux sont attendus pour 2018.

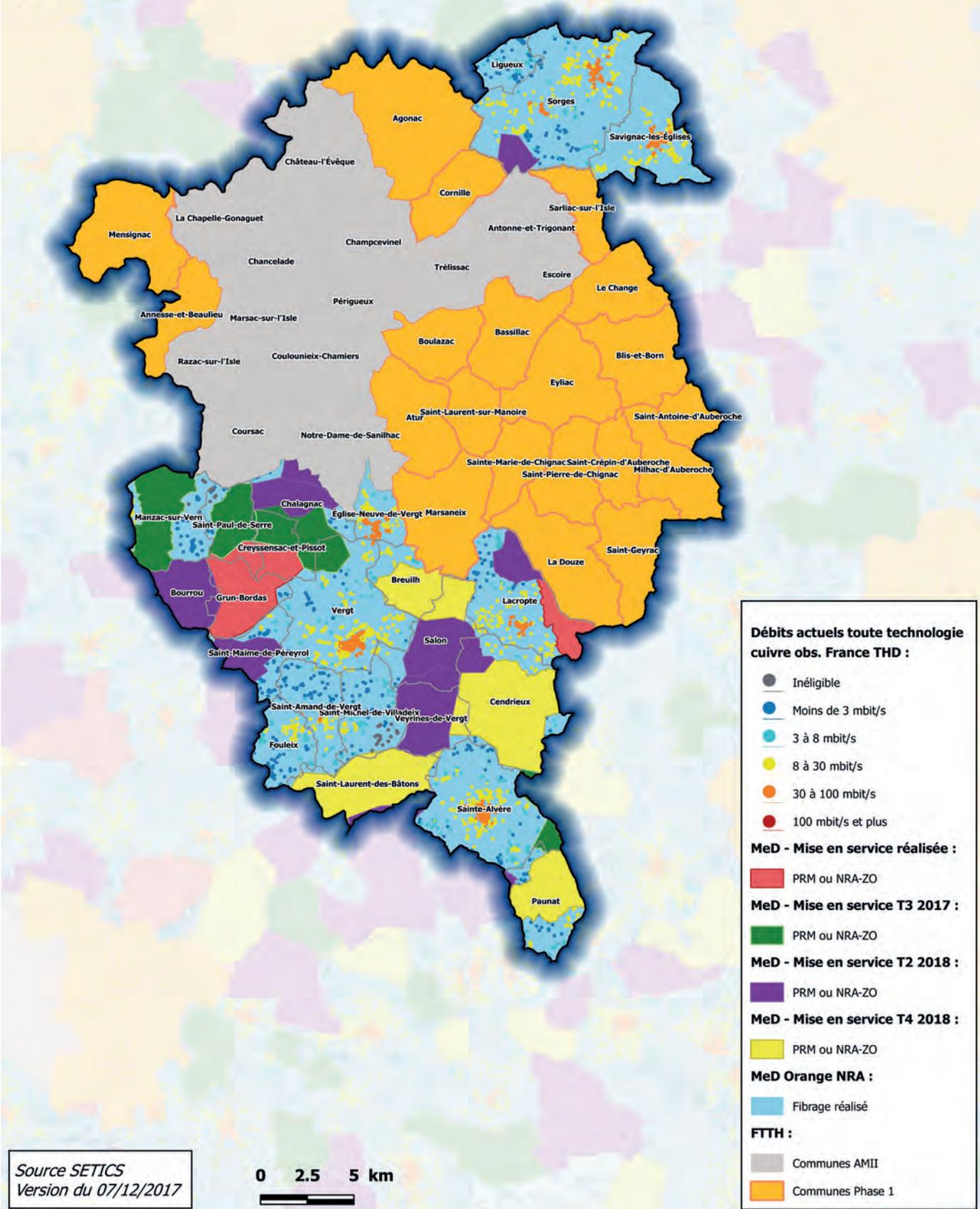
Quelques chiffres



- Sur Périgueux, Orange a installé **18 armoires** et 16 sont en cours de déploiement, 8 535 prises adressables et 2 737 éligibles.
- Sur Trélissac, Orange a installé **10 armoires**, 4 404 prises adressables (totalité de la commune) et 2 053 éligibles.
- Coulounieix-Chamiers : lancement du déploiement.

Pour l'année 2017, cela représente :

28 armoires déployées et 16 en cours,
12 939 prises raccordable et 4 790 éligibles.



Débits actuels toute technologie cuivre obs. France THD :

- Inéligible
- Moins de 3 mbit/s
- 3 à 8 mbit/s
- 8 à 30 mbit/s
- 30 à 100 mbit/s
- 100 mbit/s et plus

MeD - Mise en service réalisée :

- PRM ou NRA-ZO

MeD - Mise en service T3 2017 :

- PRM ou NRA-ZO

MeD - Mise en service T2 2018 :

- PRM ou NRA-ZO

MeD - Mise en service T4 2018 :

- PRM ou NRA-ZO

MeD Orange NRA :

- Fibrage réalisé

FTTH :

- Communes AMII
- Communes Phase 1

Source SETICS
Version du 07/12/2017

0 2.5 5 km

Petite Enfance

Le Point Accueil Petite Enfance assure la **gestion des 522 places d'accueil en crèche**, l'accompagnement, le suivi et le contrôle de 15 établissements d'accueil en régie, et d'1 établissement d'accueil en délégation de service public, ainsi que de 4 Relais Assistants Maternels.

Cette année s'est traduite par plusieurs événements :

- La **poursuite de l'action expérimentale Bébé Dom** destinée aux parents travaillant en horaires atypiques. 10 familles ont bénéficié du service, dont 6 ont reçu une aide financière du Grand Périgueux. 909 heures ont été réalisées pour un coût de 5700€. La CAF accorde une aide à hauteur de 50% des dépenses.
- La **mise à disposition d'une psychomotricienne** pour accompagner les équipes et aider à l'inclusion de l'enfant handicapé en structure d'accueil Petite Enfance.
- La **mise en route de l'appel d'offres de la**

construction de la future crèche Clos Chassaing à Périgueux (3000m²).

- L'**intégration de la micro crèche de Sorges et Ligeux en Périgord** sous convention de gestion en délégation de service public avec l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural).
- La mise en place du **projet « Vers des produits sains et écologiques, hygiène en établissement d'accueil du Jeune Enfant »** qui a obtenu le soutien de l'Agence Régionale de Santé via un financement de 15 500€.
- La **redéfinition de l'organisation des Relais Assistants Maternels** pour prendre en compte le nouveau périmètre de l'Agglomération.

Plusieurs sujets seront à l'ordre du jour en 2018, dont le travail préparatoire pour rénover la crèche de Mensignac et la réflexion sur le mode de gestion de la micro crèche de Sorges et Ligeux en Périgord.

Petite Enfance



549 dossiers de demande de crèche ont été reçus.

Sur les 512 places attribuées en crèche, **320 places correspondent à de nouvelles admissions**, les 192 autres places étant des renouvellements d'inscription.

Sur les 512 places disponibles, **1 124 enfants ont été accueillis**, dont 488 enfants issus de familles vivant sous le seuil de pauvreté, soit plus de 43%.

Dépenses de fonctionnement : **8 705 215,16€**.



Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Depuis le 1er janvier 2017, Le Grand Périgueux a élargi son domaine de compétences en prenant en gestion certains Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) au choix des communes.

Celle-ci s'est effectuée en trois temps :

- **Au 1er janvier : 3 ALSH** à Chalagnac (35 places), Saint Amand de Vergt (35 places), Val de Louyre et Caudeau (24 places).
- **Au 10 juillet : 1 ALSH** à Saignac les Eglises (72 places).
- **Au 6 septembre : 9 ALSH**
3 ALSH à Boulazac Isle Manoire : Atur (64 places), Boulazac (136 places), St Laurent Sur Manoire (48 places) ;
2 ALSH : Bassillac et Auberoche : Bassillac (40 places) et Milhac d'Auberoche (45 places) ;
1 ALSH multi sites à Chancelade (72 places) ;
1 ALSH à Château-l'Evêque (36 places) ;
1 ALSH à Razac-sur-l'Isle (72 places) ;
1 ALSH à Coulounieix-Chamiers (172 places).

L'ALSH s'adresse aux enfants entre 3 et 14 ans, accueillis le mercredi après-midi (périscolaire) et pendant les vacances scolaires (extra-scolaire).

Une évolution de la compétence au mercredi est prévue en 2018.

C'est un **lieu de vie pour les plus jeunes** qui apprennent en s'amusant, en s'ouvrant aux autres.

Il offre aux enfants **un lieu de repos et de loisirs** pour qu'ils puissent rêver et vivre à leur rythme, favorisant ainsi l'épanouissement personnel de chacun.

Dans le projet éducatif pensé et débattu par les élus, une **orientation forte** a été développée :

- aider l'enfant, grâce à l'ALSH,
- à prendre sa place dans la société.

Une **nouvelle grille tarifaire uniformisée** a aussi été mise en place avec des tarifs plus étendus, s'adressant à tous les niveaux de revenus des familles et favorisant ainsi l'accès à ces services au plus grand nombre.



ALSH « Castel d'Jeuns » à Château l'Evêque

Maison Communale du Bourg
3, rue Sœur Jean Gabriel
24460 CHATEAU L'EVÈQUE
☎ 05 53 06 12 74
✉ alsh.chateauleveque@grandperigueux.fr

ALSH « Saint Privat » à Savignac les Eglises

St Privat
24420 SAVIGNAC LES EGLISES
☎ 05 53 46 71 94 / 06 37 30 90 50
✉ alsh.savignac@grandperigueux.fr

ALSH à Chancelade

1, rue André Maurois
24650 CHANCELADE
☎ 05 53 54 96 25 / 06 87 86 68 87
✉ alsh.chancelade@grandperigueux.fr

ALSH « Jean Sigalas » à Coulounieix Chamiers

Avenue des Eglantiers
24660 COULOUNIEIX CHAMIERES
☎ 05 53 53 45 01
✉ alsh.coulounieixchamiers@grandperigueux.fr

ALSH « Arc en Ciel » à Bassillac

Le Bourg
BASSILLAC
24330 BASSILLAC ET AUBEROCHE
☎ 05 53 04 36 37
✉ alsh.bassillac@grandperigueux.fr

ALSH à Milhac d'Auberoche

Le Bourg
MILHAC D'AUBEROCHE
24330 BASSILLAC ET AUBEROCHE
☎ 05 53 07 28 47
✉ alsh.milhac@grandperigueux.fr

ALSH « l'Isle aux enfants » à Razac sur l'Isle

6, avenue des Platanes
24430 RAZAC SUR L'ISLE
☎ 05 53 54 33 12
✉ alsh.razac@grandperigueux.fr

ALSH « Valentine BUSSIÈRE » à Boulazac

Espace Lucien DUTARD
BOULAZAC
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE
☎ 05 53 35 59 85 / 06 75 23 65 11
✉ alsh.boulazac@grandperigueux.fr

ALSH « Les P'tites Canailles » à Chalagnac

Le Bourg
24380 CHALAGNAC
☎ 05 53 13 47 81 / 06 79 53 02 53
✉ alsh.chalagnac@grandperigueux.fr

ALSH à Saint-Laurent sur Manoire

Le Bourg
SAINT-LAURENT SUR MANOIRE
24430 BOULAZAC ISLE MANOIRE
☎ 05 53 07 55 15 / 06 75 10 32 73
✉ alsh.stlaurent@grandperigueux.fr

ALSH « Lou Bricouloùs » à St Amand de Vergt

Le Bourg
24380 SAINT-AMAND DE VERGT
☎ 05 53 08 40 91 / 06 81 25 75 91
✉ alsh.saintamand@grandperigueux.fr

ALSH « 1001 jeux » à Atur

Rue Voltaire
ATUR
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE
☎ 05 53 03 45 77 / 06 18 55 46 70
✉ alsh.atur@grandperigueux.fr

ALSH « Les Drôles » à Val de Louyre et Caudeau

Les Sadrôts
24510 VAL DE LOUYRE ET CAUDEAU
☎ 05 53 27 82 34 / 06 77 21 89 65
✉ alsh.louyreetcaudeau@grandperigueux.fr

◆ ALSH GRAND PERIGUEUX

● ALSH Communaux

Enfance - Petite Enfance



13 ALSH, 83 agents pour 500 enfants.
950 000€ Budget ALSH.

Dans le **projet éducatif** pensé et débattu par les élus communautaires, une orientation forte est développée : **aider l'enfant à prendre sa place dans la société.**

Centre Intercommunal d'Action Sociale

Depuis le 1er janvier 2017, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Grand Périgueux propose un accompagnement social dans de nombreux domaines :

- aide à la personne,
- entretien du cadre de vie,
- repas à domicile,
- aide aux aidants,
- aide aux sorties,
- portage de repas à domicile.

Ce service a pour vocation de mettre à disposition des intervenants à domicile qualifiés, en liaison étroite avec les partenaires publics/privés en lien avec les familles. Ensemble, ils déterminent la nature et la fréquence des interventions ainsi que la possibilité d'une prise en charge financière.

Plus de 90% de l'activité effectuée par le CIAS du Grand Périgueux concernent des personnes dépendantes, fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap. Elles sollicitent essentiellement toutes les prestations qui sont liées à l'aide à la personne comme l'aide au lever, au coucher, à la toilette, à l'habillage ou la simulation.

Ainsi elles peuvent s'appuyer sur du personnel qualifié pour faciliter leur quotidien. Le portage de repas à domicile est lui aussi très demandé.

Les personnes actives ayant besoin de services pour concilier leur vie familiale et professionnelle représentent seulement 7% de l'activité du CIAS.

12 668 interventions ont été réalisées cette année. Cela concerne **566 familles aidées** situées essentiellement à Vergt et les environs, Château-L'Evêque et Agonac, Sainte-Alvère.

Les personnes accueillies sont plutôt des femmes : 396 femmes contre 170 hommes et la moyenne d'âge est de + 82 ans.



Bon à savoir

Budget : **1 969 649 €**.

566 bénéficiaires servis, **97 831 heures** effectuées.

99 agents, 64 emplois à temps plein (ETP).

L'association IMAP (Isle Manoire Aide à la Personne) est amenée à fusionner le 1^{er} janvier 2018 avec le CIAS, puis l'ACADVS au 1er janvier 2019.

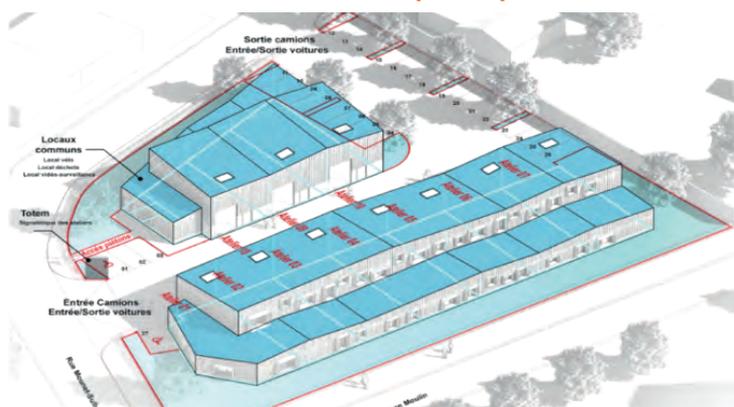
- Pas de condition d'âge, de santé ou de ressources pour bénéficier de ce service d'aide.
- Devis gratuits, toute demande à l'un des services du CIAS donne lieu à une visite à domicile.
- Interventions 7j/7 de 8h à 20h.

Projet de Renouvellement Urbain de Chamiers

L'année a été consacrée à l'avancement du **Projet de Renouvellement Urbain (PRU)** de Chamiers qui transformera à terme, tout le cadre de vie du Bas Chamiers.

Co-construite avec les habitants, les élus et le Grand Périgueux, la réflexion sur l'avenir de ce quartier a abouti à un projet ambitieux, dont les contours se dessinent de mieux en mieux.

- Les études de programmation des espaces publics et des équipements structurants du quartier de Chamiers ont en effet avancé avec notamment la **restructuration du Centre social et du Centre médico-social, la création d'une maison de quartier et la restructuration des espaces publics.**



- Le coût de ces études est de **76.000 €** financé à 50% par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU).

- La « **Maison du projet** » a été implantée en mai. En quelques mois, elle est devenue le site privilégié pour informer les habitants du quartier de l'avancement du projet et recueillir leurs avis et propositions.
 - Le coût de son installation est de **31.000 €**. Des animations variées sous forme d'ateliers ont été mises en place avec l'école élémentaire.
- Une étape supplémentaire a été franchie pour la **création d'un pôle artisanal**. L'Etablissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux (EPARECA) accompagne l'agglomération dans la reconquête d'une de ces zones commerciales et artisanales de proximité et projette la réalisation d'un village d'artisans (surface 1 550 m² pour 12 locaux techniques)

- Le Grand Périgueux a acheté pour **165 000 €** le foncier nécessaire à l'opération. Une convention pour aménager ce pôle a été signée en juillet entre EPARECA, la ville et l'agglomération. Cette opération est une première en France.



Politique de la Ville

114 000 € pour les associations qui œuvrent dans les quartiers en faveur du lien social, de l'insertion socio-professionnelle.

28 000 € pour MUST (Mobilité Urbaine et Sociale de Tajectoire), la plateforme téléphonique numérique, créée pour recenser et analyser les différentes offres et initiatives locales en matière de déplacements et mettre à disposition des véhicules.

Lutte contre les discriminations et prévention délinquance

Le Grand Périgueux est engagé dans la mise en œuvre d'actions qui luttent contre les discriminations sur le territoire.

Un acte discriminatoire est selon le code pénal « une inégalité de traitement fondée sur au moins un critère défini par la loi, dans un domaine déterminé tel que l'emploi, le logement, l'éducation, la santé ou l'accès aux biens et services ». 23 critères de discrimination ont été fixés par le législateur.

Le diagnostic réalisé à partir d'enquêtes, de questionnaires et d'entretiens auprès des habitants et professionnels, a révélé que les discriminations les plus répandues sont l'emploi (à + de 80% pour les habitants) et le logement (57%).

L'année 2017 a été consacrée à la préparation d'un Plan pour lutter contre les discriminations, par le biais de 4 groupes de travail pilotés par des élus référents. Les thèmes prioritaires de ce futur Plan évoqués lors des réunions sont l'emploi, le logement, l'accès au droit des victimes, les élus.

Plus de 60 personnes ont participé à ces réunions.

En plus de ces groupes de travail avec les partenaires, l'élaboration du Plan s'est appuyée sur un travail de recherche et de consultations : 43 entretiens individuels ont été réalisés permettant d'informer sur la démarche engagée par le Grand Périgueux.

Axes prioritaires

L'emploi et la formation : des formations ont été réalisées pour les entreprises afin de leur permettre de développer des pratiques non discriminantes à différents niveaux : recrutement, promotion, formation, gestion des carrières

Le logement : sensibiliser les propriétaires et les bailleurs pour éviter les discriminations dans le choix du locataire

L'accès au droit des victimes : accompagner les victimes à faire valoir leur droit à un traitement égalitaire et rendre lisibles les sanctions encourues

Le Grand Périgueux s'engage également à être une collectivité exemplaire en matière de lutte contre les discriminations

Bon à savoir

5 ans d'emprisonnement et 75 000€ d'amende pour l'auteur d'une discrimination si celle-ci a été commise dans un lieu accueillant du public.

3 ans de prison et 45 000€ d'amende, c'est la peine encourue pour l'auteur d'une discrimination au niveau du logement.

En France, **37%** des **médecins refusent** leurs soins aux titulaires de la couverture maladie universelle complémentaire.

Il existe un numéro national d'aide aux victimes 08 842 846 37 (appel gratuit 7 jours sur 7 de 9h à 21h).





Contrat Local de Santé

Le **Contrat Local de Santé (CLS)** du Grand Périgueux signé avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et un réseau d'une dizaine de partenaires **s'est fixé plusieurs objectifs** :

- contribuer à la réduction des inégalités sociales et territoriales en matière de santé ;
- améliorer la visibilité et la lisibilité des actions de prévention et de promotion de la santé ;
- offrir des espaces de concertation entre les partenaires institutionnels et associatifs.

Plusieurs démarches spécifiques ont été entreprises cette année :

- Pour améliorer le parcours de santé des femmes enceintes, **164 médecins** ont été **contactés** directement au cours du premier et du dernier trimestre. De plus, des affiches ont été diffusées dans les cabinets médicaux et pendant dix jours dans les bus du réseau Péribus.



Afin de rendre plus facile l'accès aux soins et à la prévention pour les personnes précaires et vulnérables, des **actions différentes** ont été **proposées** comme l'information envoyée à tous les professionnels, la visite organisée du centre d'examen de santé et de dépistage VITALIS.

Le guide pratique santé répertoriant 48 structures en accès gratuit a été remis à jour.

- Pour promouvoir l'amélioration et l'adaptation de l'habitat, les **élus et acteurs** concernés ont été **sensibilisés** à travers une conférence d'une demi-journée «Quand le mal logement dégrade la santé» qui a rassemblé plus de 120 personnes.
- Afin de mieux informer les habitants sur la santé mentale, les troubles psychiques ainsi que l'accompagnement, l'accès et le maintien au travail ou dans l'emploi, une **journée** a été **organisée autour du thème** « Le travail c'est la santé...mentale ». 142 personnes ont participé aux échanges et à la table ronde.

Santé



29 lettres d'information ont été adressées au réseau des acteurs de l'Atelier Santé Ville qui regroupe 182 structures.

424 médecins généralistes ont été contactés par mail et sensibilisés à l'entretien prénatal précoce

19.8 pour 100 000 habitants : le taux de sur-mortalité par suicide reste élevé en Dordogne.



Le déploiement des bornes

Afin d'optimiser les coûts de collecte des ordures ménagères, les élus ont souhaité en 2016 que 676 points de collecte par bornes enterrées soient installés d'ici la fin 2019 sur le territoire.

Objectifs

Afin de limiter la fiscalité et en tenant compte de l'augmentation de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) payée par l'agglomération à l'Etat, le Grand Périgueux est contraint de réduire le coût du ramassage, en mettant des points d'apports volontaires. Ce programme d'investissement ambitieux de 8,6 M€ a donc pour objectif de réduire considérablement les frais croissants de la collecte en porte à porte assurée jusqu'à présent sur le territoire.

Ainsi, la fiscalité écologique sera acquittée sans incidence pour les habitants.

Déploiement

Le déploiement s'est ainsi fortement accéléré avec la mise en place de 211 points d'apports volontaires. Ils ont été implantés en 2017 sur 17 communes d'ores et déjà.

Budget

En 2017, l'agglomération a consacré
2,9 M€ HT
pour mener à bien cette action :
1,83M€ HT pour le matériel
1,98M€ HT pour le terrassement

La participation des communes
aux travaux est de
675 000€

Réduire l'enfouissement

La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte fixe des objectifs précis en matière de gestion des déchets dont la diminution de l'enfouissement de 50% des déchets ménagers résiduels d'ici 2025 et l'augmentation de la part valorisable.

En plus du déploiement des bornes enterrées et semi-enterrées, le Grand Périgueux a installé une trentaine de bornes à textiles supplémentaires.

Nombre de points de collecte installés par commune

84	Boulazac Isle Manoire
18	La Douze
18	Razac-sur-l'Isle
16	Sanilhac, commune déléguée Marsaneix
10	Antonne et Trigonant
8	Eyliac

8	Champcevinel
8	Chancelade
8	Le change
7	Marsac sur l'Isle
5	Château l'Evêque
5	Saint-Pierre de Chignac

5	Saint Geyrac
4	Trélissac
3	Coulounieix Chamiers
2	Périgueux
1	Mensignac
1	Sanilhac commune déléguée Notre Dame de Sanilhac



Bon à savoir : chiffres 2017



30 000 tonnes de déchets ménagers collectés.

820 000 M€ d'achat de bennes.

600kilos de matière par habitant/an.

10,4 M€ dépenses de fonctionnement.

11.32 M€ recettes de fonctionnement 9 Déchèteries.

28 000 tonnes de déchets apportés en déchèteries.

10,50% Taux de TEOM Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

La loi du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) a modifié les modalités de l'action publique dans le domaine du grand cycle de l'eau.

L'objectif est de **permettre à la France de respecter ses engagements pris à différents niveaux** :

- Directives Nitrates (1991),
- Directive Cadre Européenne sur l'eau (DCE de 2000),
- Inondations (2007).

Cette évolution législative est devenue **nécessaire** pour plusieurs raisons :

- certaines actions, pourtant nécessaires à la préservation des cours d'eau, n'étaient assurées par aucun échelon de collectivité
- d'autres opérations pouvaient être menées, sur un même domaine, par une multiplicité d'acteurs, sans coordination préalable ou cohérence d'action.

La **compétence GEMAPI** recouvre 4 objectifs :

- l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
 - l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès
 - la défense contre les inondations et contre la mer
 - la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides, ainsi que des formations boisées riveraines.
- Cette année a été consacrée aux études pour préparer le transfert de cette nouvelle compétence qui sera effective au 1er janvier 2018.

Elle sera transférée au Syndicat de Rivière du bassin de l'Isle, ainsi qu'à la CAB (Communauté d'Agglomération Bergeracoise), par convention, pour la pointe sud du territoire, concernée par le bassin versant de la Dordogne.

Assainissement



800 diagnostics réalisés pour des contrôles de bon fonctionnement et bilans lors de transactions immobilières.

565 000 € HT de travaux du poste déporté et du pont-bascule sur la station de Saltgourde.

9 opérations « réductions des pollutions domestiques » programmées pour un total de 11,4M€.



Assainissement

1 - Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

1426 diagnostics ont été réalisés en 2017 (Régie + Véolia). Il s'agit de contrôles de bon fonctionnement et de diagnostics lors de transactions immobilières.

Un accompagnement a été proposé à **50 usagers volontaires** lors d'un second programme de réhabilitation, sous mandatement avec le partenariat financier de l'Agence de l'Eau, à hauteur de 4200€ : 45 installations ont ainsi été réhabilitées. Et le troisième programme concernant 52 nouveaux usagers a débuté dont 26 ont déjà été contrôlés conformes.

L'élargissement du territoire a représenté 5090 installations supplémentaires, l'agglomération comptant désormais **17 265 installations individuelles**.

Le collectif Péri Urbain

L'extension du territoire s'est traduite par l'intégration de **9 nouvelles stations** dont l'exploitation est assurée en majorité en régie (directe sur 3 sites, confiée par mise à disposition du personnel des communes sur 5 sites pour environ 40 000 €/an et en délégation de service public sur Vergt).

2 - Le collectif urbain

Les études relatives au transfert des compétences assainissement eaux usées-eaux pluviales ont été menées dans l'hypothèse d'un transfert de compétence au 1er janvier 2018. Mais elles ont mis en évidence des disparités en termes de connaissance patrimoniale, de nécessité d'investissement ou de niveau tarifaire de la redevance, entraînant le report du transfert de la compétence à l'échéance réglementaire du 1er janvier 2020. La mise à jour des données techniques et financières va avoir lieu d'ici fin 2018.

Les premières opérations de l'appel à projets « réductions des pollutions domestiques » ont été lancées. Elles sont au nombre de **9** et représentent un budget de **11,4M€ HT**.

En 2017, cela a concerné : la reprise des refoulements du poste de relevage Coutras (750 000 € HT), le poste de relevage déporté et un pont bascule sur la station d'épuration de Saltgourde à Périgueux (550 000€ HT), ainsi que la réhabilitation de réseaux (1,5 M€ HT sur 3 ans).

Bon à savoir

Le Grand Périgueux veut **développer la production d'énergies renouvelables** par le biais de la méthanisation. Un **assistant à maître d'ouvrage a été désigné** (90 000€ HT) pour accompagner l'agglomération sur les aspects juridiques, techniques et financiers liés à la construction et l'exploitation d'un méthaniseur dont le coût est estimé à 8,2 M € HT.

Le Grand Périgueux gère 26 stations d'épuration Péri-Urbaines. 55 000€ ont été attribués pour maintenir à niveau plusieurs sites (renouvellement des équipements, mise en sécurité).



Développement durable

Parce que le **développement durable** est le socle du projet de mandat, toutes les actions menées par l'agglomération sont liées à cet objectif. C'est essentiellement le cas du **Plan Global des Déplacements (PGD)** qui vise à réduire l'usage de la voiture et favoriser le report modal (bus, co-voiturage...) et de toute la planification urbaine dont la stratégie de développement territorial s'appuie sur l'environnement, le social et l'économie.

Ainsi, le **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**, réalisé dans le cadre du PDE (Plan Déplacement Entreprise), a **pour objectifs**

- d'atténuer le changement climatique,
- de développer les énergies renouvelables,
- de maîtriser la consommation d'énergie.

En 2017, le **montant du PCAET** du Grand Périgueux est de **47 915 €** dont 38 332€ à la charge de l'agglomération. Cette année, la **dépense** engagée est de **12 000€**.

Par ailleurs, des actions spécifiques ont été réalisées :

- Pour agir en faveur de l'éducation à l'environnement, un projet Class'Environnement et au développement durable a été mené par le Grand Périgueux auprès de 20 écoles élémentaires d'Agonac, Antonne et Trigonant, Bassillac, Boulazac Isle Manoire, Champcevinel, Coulounieix-Chamiers, La Douze, Périgueux, Saint-Pierre de Chignac et Trélissac.
- Les 473 enfants concernés ont découvert de façon ludique et agréable, différents domaines comme les économies d'énergie et d'eau, la biodiversité, le tri des déchets, l'alimentation responsable, l'éco mobilité. **30 000€** ont été consacrés à cette action.
- De plus, dans le cadre de la **Semaine Européenne de Développement Durable**, l'opération de nettoyage «Coup de balais sur la Voie Verte» s'est déroulée entre Trélissac et la piscine de Marsac-sur-l'Isle, mobilisant 113 enfants des classes élémentaires. 27 kgs de déchets ont été collectés.

Bon à savoir

Pour continuer à garantir la **préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources** (eau, air, sols), il faut nécessairement réduire les impacts des actions humaines sur l'environnement. La dynamique de développement de **consommation responsable** incite à de nouvelles évolutions dans nos choix et nos modes de vie, plus respectueuses de notre environnement.

« *Ce n'est plus le moment de réfléchir ou de se poser des questions et encore moins d'avoir peur. C'est le moment de s'engager, de rejoindre des millions de gens qui le font déjà. C'est le moment d'agir* ».

Yann Arthus-Bertrand, photographe, réalisateur, écologiste et président de la fondation Good Planet reconnue d'utilité publique.





Les Piscines

Malgré les mauvaises conditions climatiques de l'été, les piscines du Grand Périgueux ont accueilli près de 300 000 usagers en 2017. Cette année a été marquée par le transfert de la piscine d'été située à Sorges et Ligueux en Périgord. Désormais, l'agglomération gère 5 équipements aquatiques.

➤ **L'Aquacap à Champcevinel** a accusé une fréquentation de **207 000 baigneurs** sur l'année.

Les pratiques de loisirs et santé (baignade, nage, aquagym et dérivés, détente) ont représenté plus de **180 000 usagers**, soit 87 % de la fréquentation. Les activités aquaformes avec 40 000 usagers plus l'espace forme (sauna, hammam, spa) ont généré 1/3 des recettes de L'Aquacap.

Fréquentation :

- 24 000 jeunes ont participé au « Savoir Nager » (natation scolaire du 1er degré).
- 3 000 licenciés de clubs.

➤ La piscine Bertran de Born à Périgueux

est destinée au sport aquatique organisé, aux apprentissages et perfectionnements de la nage.

Fréquentation :

- **70 000 baigneurs** :

- 24 000 scolaires (34 % de la fréquentation),
- 30 000 licenciés (42% de la fréquentation),
- 16 000 baigneurs (tout public et activités).

- En augmentation de 4% pour les scolaires, de 10% pour les licenciés en sport organisé (Fédération Française de Natation, plongée, activités aquatiques dérivées).

Recette générée (tout public et activités) : 80 000€.

➤ 3 piscines d'été

A **Marsac sur l'Isle** : 12 000 baigneurs.

A **Boulazac Isle Manoire** (Saint-Laurent sur Manoire) : 3 000 baigneurs.

A **Sorges et Ligueux en Périgord** : 8 000 baigneurs.

Bon à savoir



Les 5 équipements représentent un coût annuel (dépenses-recettes) de **1 361 000 € pour 300 000 nageurs/baigneurs accueillis**,

- soit un coût moyen social baigneurs de 4,53 € à la charge du Grand Périgueux.

(Rappel national : 5,37 € source ANDES- Association Nationale Des Elus en charge du Sport-).

super bien

Marque de Territoire

SUPERIGUEUX

"Ici le temps se partage"

Superigueux est la marque qui permettra la promotion de Périgueux et de sa région.

Au-delà d'un nom et d'un logo, c'est une stratégie que Le Grand Périgueux et 17 partenaires dont l'Université, la ville de Périgueux, les communautés de communes voisines, des offices de tourisme, des grandes entreprises locales ont choisi de construire ensemble pour porter haut et fort l'identité et les atouts de notre territoire.

Définition des cibles potentielles

Parce qu'en essayant de parler à tous, un territoire ne parle à personne, il faut choisir et définir des cibles potentielles privilégiées.

Des groupes de travail composés d'acteurs locaux se sont réunis en début d'année pour proposer des pistes de réflexion en répondant à plusieurs questions :

- « Qui le territoire a-t-il intérêt à attirer ? »,
- « Quelles sont nos valeurs identitaires ? »,
- « Quelles sont celles qui nous différencient ? ».

Un questionnaire a été largement diffusé au printemps et l'été, en particulier lors d'événements importants comme la Fête Européenne des camping-cars, la Foire Expo de Bordeaux, la Félibrée ou le Tour de France.

4 segments de clientèle ont été testés à travers une enquête en ligne et via des formulaires papier distribués lors d'événements particuliers (Tour de France, Fête européenne des camping-cars, Foire Expo de Bordeaux, Félibrée, Mimos...) : touristes de proximité, sportifs (loisirs), publics d'initiés et camping-caristes.

Les deux cibles retenues sont les sportifs et les publics d'initiés.

Analyse de l'enquête

L'enquête révèle que sur les 1500 participants (entreprises, touristes, habitants), 1307 ont répondu de façon complète dont 361 entreprises et dans des secteurs variés :

- agroalimentaire,
- patrimoine,
- artisanat,
- services aux entreprises...

Les mots qui reviennent le plus fréquemment pour qualifier Périgueux et sa région :

- doux à vivre,
- histoire,
- authenticité,
- territoire accueillant.

Sur le grand public hors Dordogne, 78% estiment que le territoire correspond à ce qu'ils recherchent pour leurs vacances. 87% sont prêts à y venir la saison prochaine et dans les entreprises, 43% seraient prêts à venir s'installer ici.

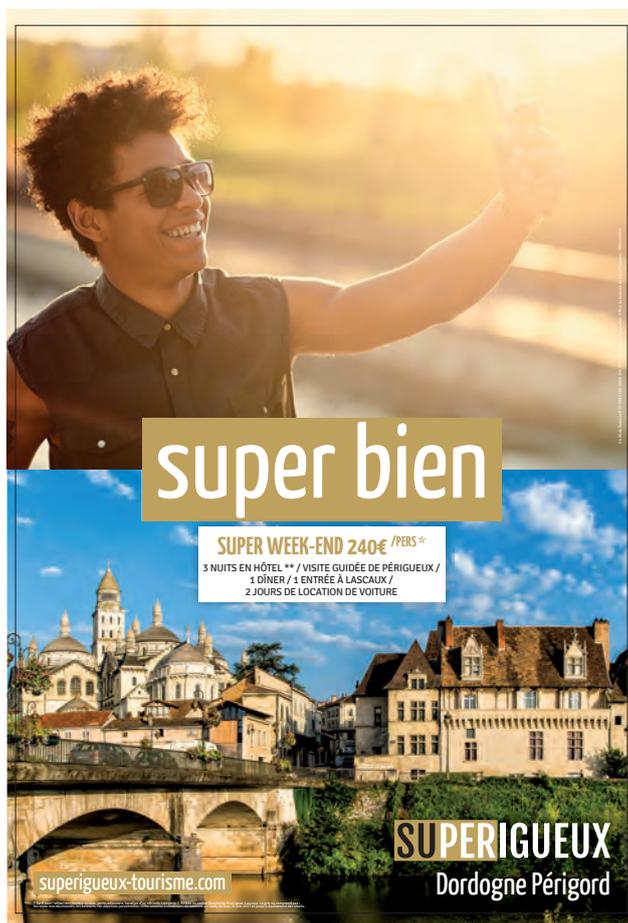
Cette étude montre aussi qu'en termes d'imaginaire et d'attentes, la destination Périgueux et sa région permettrait de retrouver du temps. Le positionnement unique serait « Un territoire qui promet du temps » : du temps à consacrer à ses clients, à ses visiteurs, à ses proches, à soi-même, le temps de faire et le temps de vivre, un territoire où l'on gagne du temps.

Campagne de communication

Parallèlement à ce travail, une action promotionnelle spécifique a été réalisée en avril-mai dans les gares de la façade Ouest (Angers, Nantes, La Rochelle, Angoulême, Libourne, Limoges) ainsi qu'à Paris (3 grandes panoramiques à Montparnasse de 18m2 chacune ; 100 faces dans les réseaux quais de Seine dans le métro, dans la Zone Eurostar de la Gare du Nord) ainsi que dans la Zone Eurostar Lille Europe.

➤ Un budget consacré à cette opération : **100 000€**

Les partenaires



Tourisme et promotion

30 000€ pour l'accueil de la Fête Européenne des camping-cars pour la 2ème année consécutive.

1ère année de perception de la Taxe de Séjour à l'échelle de l'agglomération : 530 hébergeurs recensés pour un montant de recettes prévisionnel de 350 000€.

12 700 entrées 96 000€ de recette à Neufont.

60 000€ pour le Tour de France.

200 participants dont 26% hors Nouvelle Aquitaine pour les « Assises Nationales Culture et Patrimoine » déroulées en juin 2017.

74 000€ supports de promotion et communication touristiques : « Les Incontournables », « Sud Ouest spécial été/Tour de France ».

925 000€ subvention pour la création de l'Office de Tourisme du Grand Périgueux.



La Voie Verte

Au fil des années, la Voie Verte des berges de l'Isle voit sa fréquentation continuer à progresser.

Apprécié par tous ceux qui pratiquent la marche, le vélo, la course à pied, le skate, le roller, cet aménagement, accessible aux personnes à mobilité réduite, témoigne aussi d'un véritable engagement en faveur des déplacements en mode doux, offrant une possible alternative à la voiture.

Pour répondre à ces différentes attentes, le Grand Périgueux met tout en œuvre pour que cet espace puisse traverser, dans sa totalité, l'agglomération d'Est en Ouest.

Ainsi, en 2017, **un tracé de 7 kilomètres supplémentaires a été inauguré :**

- A Razac-sur-l'Isle depuis le pont de Gravelle où se termine la Vélo-route de la Vallée de l'Isle jusqu'à la source des Moulineaux, un aménagement a été effectué. Les travaux ont essentiellement consisté en la mise en place de signalétique sur des voies communales et la remise en état de chemins ruraux.

- De la source des Moulineaux à Razac-sur-l'Isle jusqu'au secteur du Chambon à Marsac-sur-l'Isle : une Voie Verte a été créée, permettant d'éloigner les vélos de l'axe de la RD6089.

- A Marsac-sur-l'Isle, depuis le secteur du Chambon, jusqu'à la Voie Verte existante, c'est un lien qui a été proposé en Vélo-route, par la pose de signalétique directionnelle.

Mais cette année a surtout été **consacrée à la définition d'un nouveau Schéma Directeur des Itinéraires à élaborer et aux premières études.**

Celles-ci ont été réalisées pour la Voie Verte de Bassillac et Milhac d'Auberoche (commune déléguée Bassillac) qui reliera la Voie Verte des berges de l'Isle depuis le pont de Charrieras à Trélissac jusqu'au bourg de la commune déléguée Bassillac.



Bon à savoir

La **Voie Verte** est une **route exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés et des piétons, cyclistes.**

La Voie Verte appartient à tous. C'est un site partagé par tous les utilisateurs.

Une **Vélo-route** est un **itinéraire cyclable de moyenne ou longue distance**, continu (sans interruption y compris dans les villes), jalonné et sécurisé. Les Vélo-routes empruntent donc différents types de voies sécurisées dont les Voies Vertes.

LA VOIE VERTE LA VOIE BLEUE DES BERGES DE L'ISLE



Légendes

- Parking
- Toilettes, point d'eau
- Espace piéto-navigable
- Aire de jeux
- Activités de loisirs
- Bureaux Informations Services
- Skate park
- Base nautique, location de canoë
- Habits nautique
- Cabane de mise à l'eau
- Bœc
- Voie Bleue
- Voie Verte
- Vélo Route
- Commerces et services
- Musée
- Monument religieux remarquable
- Château
- Monument remarquable
- Site naturel
- Franchise
- Crochets de randonnée
- Plan d'eau
- Office du tourisme (04 05 53 19 63)

VOIE BLEUE

Vous évoluez dans un milieu naturel et humain :

- Ayez le respect des riverains et des populations locales
 - Ayez le respect des berges et des barrages qui sont des propriétés privées
 - Utilisez les accès à la rivière
 - Ayez le respect de la nature pour vos déchets
 - Respectez les autres usagers de la rivière
 - Écartez-vous silencieusement des lignes des pêcheurs et des aires de modification des oiseaux
 - Naviguez entre 10h et 18h
 - Il est déconseillé de naviguer les dimanches d'ouverture et la mesure de la pêche
 - Respectez les règlements des sites et des habitations
- Vous aimez les rivières— Protégez-les**
Aidez-nous à les protéger

VOIE VERTE

Je n'utilise aucun véhicule à moteur sur la voie verte :

- Je respecte les autres usagers
 - J'applique le code de la route
 - Je ralentis lorsque je croise d'autres usagers
 - Je suis vigilant à l'approche de la rivière, notamment face au risque de ravinage
 - Je tiens mon chien en laisse
 - Je prieime la faune et la flore
 - Je jette mes déchets dans les poubelles prévues à cet effet
 - Je ne dégrade pas les équipements mis à disposition
 - Je respecte les propriétés privées
- ainsi, je partage un agréable moment avec les autres usagers !**

Distances



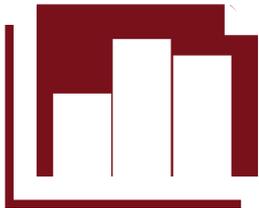
Barrages



Les Projets

2018 : de fortes restrictions pour continuer à investir au plus haut niveau

Parce qu'elle souhaite demeurer un acteur majeur de la commande publique et continuer à rester offensive dans la rude compétition à laquelle se livrent plus que jamais aujourd'hui les territoires, l'agglomération du Grand Périgueux, malgré les nombreuses incertitudes institutionnelles et les baisses des dotations enregistrées jusqu'en 2017, a choisi de développer une nouvelle stratégie budgétaire en plaçant, toujours et encore, l'investissement au cœur de ses priorités. 20 opérations sont ainsi prévues en 2018 pour un montant prévisionnel de plus de 30M€.



Un budget placé sous le signe des économies

Pour continuer à investir à un haut niveau, le Grand Périgueux va développer une nouvelle stratégie budgétaire. 43 mesures d'économie ont été listées, permettant de générer 3M€ de dépenses en moins en terme de fonctionnement.

Ces mesures se traduiront par la réduction et le redéploiement de 5% des effectifs à l'horizon 2022 soit une vingtaine de postes en moins dès 2018. Après la restructuration du réseau Péribus, une réduction des effectifs de la régie des transports Péribus est aussi prévue. 20% des agents de collecte seront aussi redéployés sur une régie d'entretien des espaces verts.

De plus, plusieurs mesures sont envisagées dans de nombreux domaines. A titre d'exemples, il y en aura au niveau de la communication (suppression de l'édition papier du magazine, disparition du stand à la Foire Exposition de Périgueux), de l'économie (arrêt du Salon FODALI).

Les équipements publics

Plusieurs structures appelées à transformer le quotidien des habitants vont se concrétiser cette année, à commencer par la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Vergt qui sera mise en service avant la fin 2018.

Les travaux de la future crèche implantée à Clos Chassaing à Périgueux qui représenteront un budget de 2,4M€ ont été lancés au cours du 1er semestre 2018 et le plan gymnase va se poursuivre avec la réception au printemps des travaux du gymnase Sud à Saint-Pierre-de-Chignac, la réalisation du gymnase Nord à Agonac qui devrait être terminé en fin d'année et la reprise des études et la consultation des entreprises pour le gymnase Est à Sarliac-sur-l'Isle.

Quant à la future piscine située à Boulazac-Isle-Manoire sur la commune déléguée de Saint-Laurent-sur-Manoire, la phase opérationnelle sera lancée en 2019.



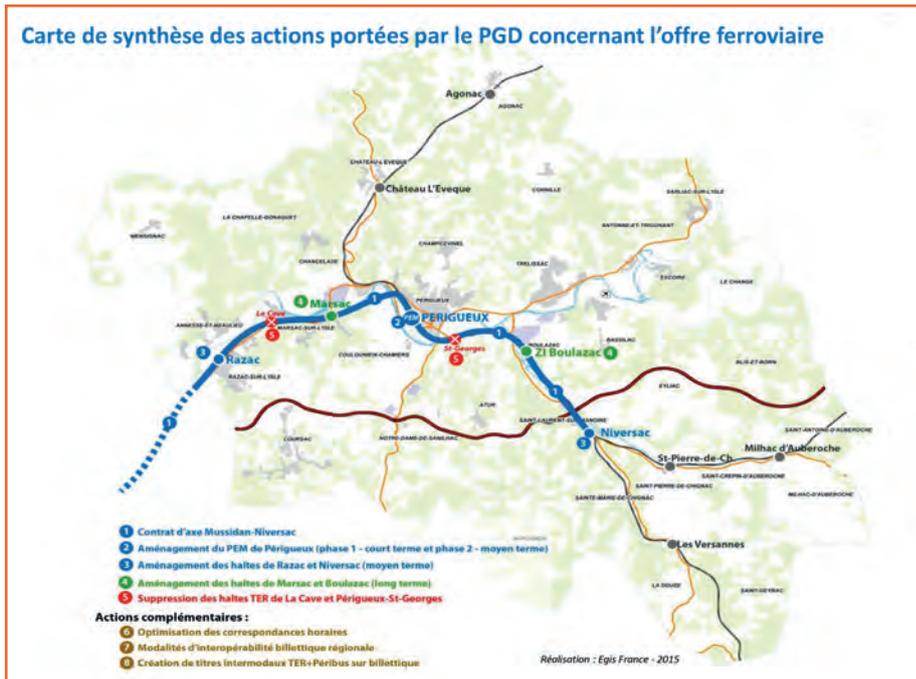
Le Plan Global de Déplacements

L'agglomération a fait de la mobilité une priorité absolue. Le Plan Global de Déplacements (Périmouv') regroupe toutes les actions qui seront menées à l'horizon 2020 et qui permettront aux habitants de mieux se déplacer.

Plusieurs axes forts du PGD vont être lancés en 2018. Ce sera plus particulièrement le cas avec le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) dont les travaux sont programmés Place Faidherbe, Avenue du Maréchal Juin, Pont des Fainéants à Périgueux où la gare avec le Pôle d'Echange Multimodal (PEM) et le quartier d'affaires sera aussi fortement concernée par de nouveaux aménagements. D'importants travaux sont prévus au niveau de la bretelle du Bassin, toujours à Périgueux.

Afin d'être au rendez-vous de la navette sur laquelle veut s'appuyer l'agglomération pour inciter les habitants à prendre le train pour venir travailler, 3 gares situées à Boulazac-Isle-Manoire, Marsac-sur-l'Isle et Niversac seront transformées.

Pour poursuivre les actions débutées en 2017 au niveau des itinéraires alternatifs de contournement, celui du Val d'Atur sera réalisé en 2018 et 2 nouveaux parkings-relais (Cré@Vallée Nord et Charrières) seront construits.



Le tourisme et l'économie

2018 sera également une grande année pour le tourisme avec le lancement du Schéma de Développement Touristique qui servira de base pour répondre à l'appel à projet Nouvelle Organisation Touristique des Territoires (NOTT), traduisant la forte ambition portée par l'agglomération dans ce domaine.

Plusieurs investissements importants sont prévus dont l'aménagement de l'étang de Neufont, situé à Saint-Amand-de-Vergt afin de le transformer en un vrai site de loisirs nautique. Plus de 2,3M€ y seront consacrés.



Par ailleurs une étude sera lancée sur un projet d'animation touristique, patrimoniale et pédagogique autour d'un pôle touristique fluvial, en partenariat avec Périgueux, afin d'ancrer encore un peu plus l'attractivité à notre territoire.

Pour appuyer cette volonté, la stratégie de marketing territorial et sa déclinaison seront d'ailleurs lancées en 2018.

Enfin au niveau économique, le Grand Périgueux va continuer à soutenir financièrement les entreprises locales à hauteur de 250 000€ et renforcer les liens/économie/formation au service de l'emploi par le biais du financement de la Maison de l'Emploi (MDE) et de la Mission Locale (ML).





Le Grand Périgueux
1 boulevard Iakanal
BP 70171
24019 Périgueux Cedex
05 53 35 86 00
contact@grandperigueux.fr

Mise en page : Service Communication

Rédaction : Service Communication et Le Grand Périgueux

Impression :  Imprim'Périgord - Boulazac  IMPRIM'VERT®

Photographies et illustrations : Jonathan Barbot, Denis Nidos,
Arnaud Loth, Freepik.com, Service Communication

www.grandperigueux.fr